Université du Burundi

Dépôt institutionnel officiel **https://repository.ub.edu.bi**

Grenier du Savoir du Burundi Mémoires et Thèses

2023-04

Etude socio-anthropologique du vécu des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale en commune Muha

Niyonsaba, Diane

UB, FLSH

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/508

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

ETUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DU VECU DES ENFANTS VICTIMES DU DIVORCE ET DE LA SEPARATION PARENTALE EN COMMUNE MUHA

Par :

Diane NIYONSABA

Mémoire

présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Master en Socio-Anthropologie

Identification des membres du jury :

Président : Pr. Jean Marie NDUWAYO

Directeur : Dr. Aloys TOYI

Secrétaire : M. Melchicedec NDUWAYEZU

Bujumbura, Avril 2023

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président : Pr. Jean Marie NDUWAYO

Directeur : Dr. Aloys TOYI

Secrétaire : M. Melchicedec NDUWAYEZU

DEDICACE

A la famille ZIGAMA Casimir,

A la famille HAKIZIMANA Isaac,

A mes oncles paternels,

A tous ceux qui me sont chers.

REMERCIEMENTS

Au terme de la rédaction de notre travail, nous saisissons cette occasion pour exprimer toute notre gratitude et nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au couronnement de nos deux années de dur labeur par ce présent mémoire.

Nous adressons ces remerciements particulièrement à Aloys TOYI, Directeur de ce mémoire. Sa rigueur scientifique, sa disponibilité et ses engagements nous ont été d'une précieuse utilité. Qu'il trouve en ce travail la confirmation de notre profonde gratitude.

Notre gratitude va également à l'endroit de tous les professeurs de Master en Socio-anthropologie, pour avoir renforcé en nous l'attachement au travail.

Nous remercions également les personnes qui ont accepté de nous accorder leur temps en participant aux entretiens, étant donné que ces derniers s'effectuaient alors qu'elles étaient prises dans leurs occupations quotidiennes.

Que tous nos camarades de classe, avec qui nous avons partagé nos joies et nos peines durant ces deux années d'apprentissage, trouvent en ce mémoire des encouragements pour les échéances futures.

RESUME

Le phénomène de divorce et de la séparation parentale sont deux phénomènes qui s'observent au niveau mondial en général et dans la société burundaise en particulier. Notre étude porte alors sur le vécu socio-anthropologique des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale. Elle analyse ces phénomènes surtout dans la localité de la commune Muha en Mairie de Bujumbura. En choisissant cette thématique, nous avons remarqué des cas élevés de divorce et de séparation qui s'observent dans ladite localité et pour cela nous avons voulu comprendre le sort des enfants issus de ces familles dissociées. L'objectif de l'étude est de comprendre comment les enfants issus des familles divorcées ou séparées parviennent à franchir les difficultés et les contraintes liées au divorce et à la séparation de leurs parents. Notre travail étudie d'abord les interprétations données au phénomène de divorce et de séparation des parents. Il analyse ensuite les conséquences du divorce ou de la séparation sur le vécu des enfants. Enfin, il montre comment les parents divorcés ou séparés exercent leur tâche d'éduquer les enfants et le rôle des différents acteurs de socialisation qui interviennent dans la vie des enfants issus de ces situations. L'approche méthodologique privilégiée pour notre travail est celle qualitative. Pour vérifier empiriquement nos hypothèses de recherche, trois techniques de cette approche ont été utilisées : d'abord des entretiens semi-directifs ont été faits avec différentes personnes. Ensuite, des documents qui parlent du phénomène de divorce ou de séparation et de ses effets ont été consultés. Enfin des observations directes dans les familles dissociées ont été menées.

Dans les analyses effectuées, nous avons constaté que le divorce et la séparation parentale sont interprétés différemment par nos enquêtés. Les uns les considèrent comme une solution à leurs conflits et d'autres comme une défaite dans les familles. Aussi, il a été remarqué que les divorcés ou les séparés éprouvent des difficultés d'ordre financier et d'encadrement des enfants. Un autre constat est que les conséquences de ces phénomènes sont nombreuses et touchent en grande partie les enfants.

Suite à ces difficultés, nous avons aussi constaté que certains acteurs dont les membres de la famille élargie, les enseignants, certaines organisations interviennent pour aider les parents dissociés dans l'éducation de ces enfants.

Les mots clés : L'enfant, Mariage, éducation et famille, divorce et la séparation parentale.

ABSTRACT

Divorce and parental separation are two phenomena that are observed globally in general and in Burundian society in particular. Our study then focuses on the socio-anthropological experience of children who are victims of divorce and parental separation and is carried out in the locality of Muha commune in Bujumbura Town Hall. By choosing this theme, we noticed high cases of divorce and separation that are observed in the said locality and for this, we wanted to understand the fate of the lives of children from these dissociated families. The objective of the study is to understand how children from separated families manage to overcome the difficulties and constraints related to divorce and separation from their parents. Our work first studies the interpretations given to the phenomenon of divorce and parental separation. It then analyzes the consequences of divorce or separation on the children's experience. Finally, it shows how divorced or separated parents carry out their task of raising children and the role of the various social actors who intervene in the lives of children experiencing these situations. The methodology for our work is centered on a qualitative approach. To empirically verify our research hypotheses, three techniques of this approach were used: first, semi-structured interviews were conducted with different people. Then, documents that talk about the phenomenon of divorce or separation and its effects were consulted. Finally, direct observations in dissociated families were made. Based on this methodology, we found that divorce and parental separation are interpreted differently by our respondents. Among them are some who see these phenomena as solution to their conflicts and others as a defeat in families. Also, it has been noticed that divorced or separated people experience financial and childcare difficulties. Another observation is that the consequences following these phenomena are numerous and largely affect children. Following these difficulties, we also found that certain actors including members of the extended family, teachers, certain organizations intervene to help dissociated parents in the education of these children.

Key words: The child, Marriage, education and family, divorce and parental separation

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACE ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIERES vi
SIGLES ET ABREVIATIONS ix
AVANT-PROPOS x
0. INTRODUCTION GENERALE 1
0.1. Contexte et intérêt du sujet 2
0.1.1. Intérêt social 2
0.1.2. Intérêt personnel 2
0.1.3. Intérêt scientifique 3
0.2. Délimitation du champ de l'étude 3
0.3. Problématique 4
0.4. Questions de recherche 5
0.4.1. Question générale 5
0.4.2. Questions spécifiques 5
0.5. Objectifs de l'étude 5
0.5.1. Objectif global 5
0.5.2. Objectifs spécifiques 6
CHAPITRE I. ETAT DE L'ART 7
I.1. Définition des termes clés 7
I.1.1. L'enfant 7
I.1.2. Le mariage 7
I.1.3. L'éducation et la famille 8
I.1.4. Le divorce 9
I.2. La place de la famille dans l'éducation des enfants 10
I.2.1. La famille, premier milieu éducatif et socialisant 11
I.2.2. Le rôle des parents dans l'éducation des enfants 12

I.2.3. La fratrie dans la socialisation de l'enfant 13
I.3. L'entourage, milieu de socialisation de l'enfant 14
I.4. L'école comme milieu de socialisation de l'enfant 14
I.5. Le sens juridique du divorce 15
I.6. Bref aperçu du divorce dans le monde 15
I.7. La loi burundaise et les causes du divorce 16
CHAPITRE II. APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 18
II.1. Approche théorique 18
II.1.1. Le fonctionnalisme 18
II.1.1.1. Le fonctionnalisme selon Radcliffe-Brown 18
II.1.1.2. Le fonctionnalisme selon Robert King Merton 19
II.1.1.3. L'intégration sociale selon Durkheim 20
II.2. Approche méthodologique 21
II.2.1. Démarche qualitative 21
II.2.2. Techniques et outils de recueil des données 21
II.2.2.1. Techniques 21
II. 2.2.1.1. Recherche documentaire 21
II. 2.2.1.2. Entretien 22
II.2.2.1.3. Observation directe 23
II.2.2.2. Outils de collectes des données 23
II.2.2.2.1. Le guide d'entretien 23
II.2.2.2.2. Carnet de bord 24
II.3. Population d'enquête 24
II.4. Échantillonnage 25
II.5. Le choix des répondants 25
II.6. Déroulement de l'enquête 26
II.7. Difficultés rencontrées 27
CHAPITRE III. PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS 28
III.1. Présentation et analyse des résultats 28
III.1.1. Présentation des données 28

III.1.2. Analyse des résultats de recherche 39
III.1.2.1. Les interprétations données au phénomène de divorce et de séparation des parents 39
III.1.2.2. Les conséquences du divorce et de la séparation parentale 40
III.1.2.3. Les divorcés ou les séparés face à l'éducation des enfants 43
III.1.2.4. Le rôle de différents acteurs de la socialisation intervenant à ce phénomène 44
III.2. Discussions des résultats 46
CONCLUSION GENERALE 51
BIBLIOGRAPHIE 53
ANNEXES 56

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFJB : Association des Femmes Juristes du Burundi

CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant

CEP : Clinique de l'Éducation et de la Psychothérapie

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ONG : Organisation non gouvernementale

UB : Université du Burundi

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture).

USA : United States of America (États Unis d'Amérique)

AVANT-PROPOS

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre des travaux de fin du cycle de Master en Socio-anthropologie. Il porte sur l'étude socio-anthropologique du vécu des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale en Commune Muha. Il vise à comprendre comment les enfants issus des familles divorcées et séparées parviennent à franchir les difficultés et les contraintes liées au divorce et à la séparation de leurs parents. Il montre l'interprétation donnée par différentes personnes sur ces deux phénomènes et analyse les conséquences issues de ces derniers sur la vie des enfants. Les informations ont été recueillies à l'aide d'une méthode qualitative. Les techniques d'entretien semi-directif, d'observation directe et de recherche documentaire ont été utilisées auprès des personnes jugées porteuses d'informations utiles à notre recherche. Ce travail est à la disposition de tout lecteur. Celui-ci peut se rendre à la table des matières afin qu'il choisisse ce qui l'intéresse.

0. INTRODUCTION GENERALE

Dans la plupart des sociétés du monde, la famille est la pierre angulaire de l'organisation sociale. Elle est conçue comme un lieu privilégié pour une bonne cohésion sociale mais aussi celui d'un épanouissement d'un enfant qui vient au monde.

Dans une famille unie, les enfants bénéficient de l'éducation des deux parents. Les parents doivent faire le tout possible pour que les enfants vivent et grandissent aisément dans une ambiance familiale. Cela veut dire que l'éducation des enfants est la tâche des parents. FULCHIRON l'explique en ces termes *« L'autorité parentale comble un vide, compense une faiblesse, assiste un développement. De plus, l'exercice de l'autorité parentale est ordonné vers un but bien défini, protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa morale* »[1].

Si l'un des deux parents est absent, on comprend très bien que l'enfant va chercher cette ambiance ailleurs et la conséquence est qu'il peut trouver le contraire de ce qu'il espérait avoir.

Les effets du divorce et de la séparation des parents affectent les enfants à long terme. Dans une étude qui a été faite par les sociologues américains, PAUL, R. cité par CLAUDE, M., un des auteurs de référence sur ces questions aux États-Unis d'Amérique (USA) a constaté que « *les enfants ayant connu le divorce de leurs parents éprouvent tendanciellement plus de problèmes psychologiques et sociaux :*

- ✓ *Ils manifestent plus de symptômes et de difficultés psychologiques,*
- ✓ *Ils ont de moins bonnes performances scolaires,*
- ✓ *Ils développent une moins bonne image d'eux-mêmes que les enfants élevés dans des familles biparentales « intactes ».* [2]

A partir de ces problèmes qui s'observent entre les époux dans différentes familles, les enfants restent toujours victimes de ces conflits. Suite à l'augmentation remarquable des cas de divorce et de séparation parentale en Mairie de Bujumbura et en commune Muha en particulier, nous avons voulu comprendre comment les enfants issus de ces familles parviennent à franchir les difficultés liées à ces phénomènes d'où la raison de notre étude en commune Muha.

---

[1] FULCHIRON, H., *Autorité parentale et parents désunis*, Revue internationale de droit comparé, 1987.
[2]CLAUDE M., *Les effets du divorce et du non-divorce sur les enfants*, Revue CNAF, Recherches et prévision N°89, Synthèse élaborée par Patricia Devaux-Spatarakis, Isabelle Juès
Dans Tiers 2015/1 (N° 12).

0.1. Contexte et intérêt du sujet

L'enfant a besoin d'un encadrement issu de ses deux parents. Mais il peut arriver que l'un de ces derniers perd son autorité. Lors de notre formation professionnelle pour le métier d'enseignement, nous avons remarqué quelques cas où certains apprenants issus des familles dissociées trouvent des difficultés en classe. Les demandes de divorces dans les tribunaux des zones de la commune Muha en particulier et le sort des enfants de ces parents divorcés nous ont amené à faire une étude approfondie sur ce fait.

0.1.1. Intérêt social

Suite à des mutations sociales qui s'observent dans la société burundaise, le phénomène du divorce et de la séparation parentale a pris une grande ampleur. En choisissant notre thématique, nous avons constaté que c'est un phénomène presque ignoré à tous les niveaux, soit au niveau familial mais aussi au niveau étatique alors qu'il présente des conséquences qui handicapent la société. De ce fait, avec nos recherches, nous avons pu connaitre les conséquences que subissent ces enfants au niveau familial, au niveau scolaire et dans leur vie en général.

Comme nous envisageons à publier le document, nous avons l'espoir qu'il sera une grille et un cri d'alarme pour les familles et aussi l'État pour prendre des mesures pouvant aider les familles mais aussi les enfants à surmonter les difficultés et contraintes liées à ces phénomènes.

Vu que l'enfant a une grande importance dans la société burundaise, la famille, l'entourage et l'État ont l'obligation de prendre en main toute chose qui pourrait perturber son bien-être mais aussi ses droits d'où l'adage rundi : « *umwana ni burundi bw'ejo* », « *umwana si uwumwe* » pour dire l'enfant c'est le Burundi de demain ce qui signifie que toute personne est appelée à bien entretenir l'enfant ou l'enfant n'appartient à personne ce qui veut dire que chaque personne peut le prendre en charge en cas de besoin.

0.1.2. Intérêt personnel

Notre formation professionnelle pour le métier d'enseignement nous a incité à faire une étude sur le vécu des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale. En effet, comme nous passions beaucoup de temps avec ces enfants, nous avons constaté que certains enfants ont des comportements différents en classe ou en dehors de la classe notamment dans les moments de récréation.

Suite à ce constat, nous avons voulu comprendre les comportements affichés par ces enfants en menant une étude sur le vécu social quotidien. Grâce à ce sujet, nous serons capables de mobiliser et encadrer les projets de développement allant dans le domaine de l'enfance.

0.1.3. Intérêt scientifique

Pas mal de chercheurs ont déjà contribué à ce sujet : les psychologues, les sociologues, les anthropologues, les juristes, etc. Les phénomènes de divorce et de séparation sont observables au niveau mondial et au Burundi en particulier.

Pour la psychologue Micheline Niyonkuru, « *les cas de divorce sont fréquents et présentent une situation alarmante. Cela est un signe éloquent qui montre que la société est menacée* ». Quant à Alexis Ndayizigiye, psychologue et fondateur de la Clinique de l'Éducation et de la Psychothérapie (CEP), « *il y a d'autres cas de divorce qui ne sont pas connus au niveau des tribunaux. Le mari a sa propre chambre et la femme autant. Ils ne partagent rien. C'est chacun pour soi et Dieu pour tous. Ils se regardent en chiens de faïence et ne cessent de se quereller* ».[3]

Notre sujet permet donc à la compréhension des nouvelles logiques liées au vécu des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale en commune Muha. Le présent travail contribuera aussi à une source bibliographique pour les futurs chercheurs qui le jugeraient important.

0.2. Délimitation du champ de l'étude

Pour faire une recherche sur le vécu des enfants issus des parents divorcés et séparés, il a fallu une connaissance suffisante du milieu et des populations concernées par l'étude. Cette connaissance alors n'a été possible qu'à travers la délimitation du champ de l'étude. Dans le cadre de notre recherche, nous avons délimité notre champ de recherche au niveau géographique.

Notre travail alors a été effectué en commune Muha, une des trois communes de la capitale économique du Burundi. Elle abrite trois zones dont Musaga, Kinindo et Kanyosha ayant chacune un tribunal de résidence au chef-lieu respectif. Elle est frontalière de la commune Mukaza au nord et Kabezi de la province Bujumbura au sud.

[3] https://burundi-eco.com/ Mairie de Bujumbura : les cas de divorce deviennent de plus en plus inquiétants, consulté le 20 Avril 2022

0.3. Problématique

Comme le montrent différents auteurs, la séparation ou le divorce des parents met en danger la vie des enfants issus des parents divorcés ou séparés. Selon CLAUDE. M, « *les enfants dont leurs parents ont divorcé ou sont séparés sont confrontés à de nombreuses difficultés allant de la dépression, au comportement agressif, de la délinquance, à l'échec scolaire etc.…Il montre également des risques associés à l'instabilité des familles notamment les risques de la non adaptations des enfants, les risques de pauvreté ainsi que le risque de solitude »*[4].

Archambaurt P. quant à lui ajoute *que «la séparation des parents avant la majorité de l'enfant est systématiquement associée à une réduction des chances scolaires et de la durée des études de 6mois à un an en moyenne. Le conflit et les carences affectives pourrait en effet jouer un rôle tout aussi important sur la carrière »*[5].

Le phénomène de divorce était jadis vu comme une chose anormale. Mais au fur du temps, il a connu des mutations dans les sociétés. SEGALEN montre comment les hommes de la révolution française ont transformé le sacrement ecclésiastique indissoluble du mariage en un contrat civil. Elle ajoute aussi que ceci a ouvert la porte aux divorces car tout contrat entre deux parties peut être rompu librement[6]. Différentes lois régissant le divorce ont été mises en place : la loi votée en 1792 autorisait le divorce par consentement, celle de 1804 autorisait le divorce en cas de faute grave d'un des conjoints, celle du 11 juillet 1975 autorisait sous certaines conditions le divorce par consentement mutuel, celle du 26 mai 2004 issue de l'évolution du droit de la famille et la banalisation du divorce. Par cette loi de 2004 tel que le montre Théry «*le divorce n'est plus une déviance et s'inscrit dans une nouvelle logique du mariage »*[7].

Au moment où autrefois le phénomène était qualifié de déviance, les gouvernements avaient mis en place des lois qui accompagnent les gens qui veulent se séparer. Au Burundi, des lois sont appliquées dans les tribunaux mais aussi certaines associations qui sont nées pour parler au nom de certaines personnes qui sont victimes de ce phénomène. Ces dernières agissent pour la plupart au nom des femmes qui ont subi ces problèmes, nous pouvons citer A F J B.

---

[4] CLAUDE M., *Des effets du divorce et du non-divorce sur les enfants*,
Revue des politiques sociales et familiales, 2007, pp. 9-19
[5] ARCHAMBAULT P., *les enfants des familles désunies en France. Leurs trajectoires, leur devenir*, Paris, Éditions de l'INED, 2007.
[6] SEGALEN M., et AGNES M., *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin,1981-2013-2014, p. 348
[7] THERY I, *Le Démariage, justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1993.

La question de divorce ou séparation des parents au Burundi ne s'inscrit pas dans le domaine des « on-dits ». En Mairie de Bujumbura, au cours des années 2020 et 2021, on a enregistré plus de 570 cas. La zone Kanyosha porte le flambeau avec 118 cas, la zone Kamenge vient en deuxième position avec 71 cas et la zone Ngagara occupe la troisième avec 67 cas.[8]

Sur une période allant de 2011 à 2021, en commune Muha qui est notre terrain d'enquête, les cas de divorce sont ainsi : dans la zone de Musaga, les cas de demande de dissolution des couples s'élèvent à 196 cas, zone Kinindo à 154 cas, zone Kanyosha à 301 cas. Ces données ont été fournies par les tribunaux de résidence dans les registres des affaires civiles inscrites des zones respectives.

Par ce constat, nous nous posons cette question de recherche.

0.4. Questions de recherche

0.4.1. Question générale

Comment les enfants issus des parents divorcés et séparés parviennent-ils à franchir les difficultés et contraintes liées au divorce et la séparation de leurs parents ?

0.4.2. Questions spécifiques

A partir de la question générale, nous en déduisons d'autres questions spécifiques dans le but d'appréhender notre thème.

- ✓ Comment les parents et les enfants perçoivent-ils les situations de divorce et de séparation ?
- ✓ Comment les parents divorcés ou séparés poursuivent-ils leur devoir d'éduquer les enfants ?
- ✓ Quels sont les acteurs qui interviennent auprès des enfants et jeunes pour les aider à préparer leur vie future ?

0.5. Objectifs de l'étude

0.5.1. Objectif global

Comprendre le vécu socio-anthropologique des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale.

[8] https://burundi-eco.com/ Mairie de Bujumbura : les cas de divorce deviennent de plus en plus inquiétants, consulté le 20 Avril 2022

0.5.2. Objectifs spécifiques

- Identifier les perceptions qu'ont les enfants sur le divorce ou la séparation de leurs parents.
- Montrer le rôle des parents divorcés ou séparés dans l'éducation des enfants et les difficultés qu'ils rencontrent.
- Cerner le rôle de différents acteurs dans la prise en charge de ces enfants.

CHAPITRE I. ETAT DE L'ART

I.1. Définition des termes clés

Pour étudier notre thématique de recherche, nous avons ciblé quelques concepts clés à définir. Ces concepts sont les suivants : L'enfant, le mariage, l'éducation et la famille, le divorce.

I.1.1. L'enfant

Les normes internationales, considèrent tout jeunes de moins de dix-huit ans (18 ans) comme un enfant[9]. Selon BAHARI et FRANCIS, « *L'enfant est défini comme une personne de moins de 18 ans*[10], conformément à la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) et à la convention 182 du BIT sur les pires formes de travail des enfants (1999).

Selon la convention internationale relative aux droits de l'enfant (C.I. D.E) de 1989, le terme enfant signifie *« tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (18ans), sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui est applicable* »[11] .

Au Burundi, il existe un réseau légal et national de protection des Droits de l'enfant. Par exemple, la loi (Laquelle ?) du Burundi punit de 10 à 15 ans d'emprisonnement et d'amandes toute exploitation sexuelle d'enfant à des fins commerciales ; la loi punit également de 3 à 5 ans d'emprisonnement les violences et les abus à l'encontre d'enfant ; la loi protège aussi les enfants contre les travaux forcés. le mariage des enfants est aussi puni par la loi burundaise.

I.1.2. Le mariage

Le concept de mariage est défini différemment selon les auteurs. Selon Mair, *« le mariage est l'acte par lequel deux individus de sexes différents établissent entre eux de commun accord, une communauté de vie que la loi protège, et qu'ils ne peuvent rompre à leur gré »*[12].

Quant à Bigangara, *« le mariage est la cohabitation volontaire et stable de deux personnes de sexes différents, après accord et entente de leur famille respective reconnu par la coutume pour la procréation et l'éducation des enfants, pour l'épanouissement dans l'amour, et dans l'aide mutuelle »*[13].

---

[9] République du Burundi, étude sur le travail domestique en particulier des enfants au Burundi, International Day of African youth , Bujumbura 2015 ,85p

[10] BAHRI A. et FRANCIS G., « Le travail des enfants dans le contexte institutionnel africain », *In enfant d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Acte du colloque de Dakar, 2002

[11] Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C. I. D. E 1989).

[12] MAIR, L., *Le mariage : étude anthropologique*, Paris, Payot, 1974, p27

[13] BIGANGARA, J.B, *Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnelle au Burundi. Expressions et valeurs africaines burundaises*, Bujumbura, Presse Lavigerie, 1986, p.77.

Le code des personnes et de la famille au Burundi quant à lui définit le mariage dans son article 87 comme « *l'union volontaire de l'homme et de la femme, conforme à la loi civile* ». Aussi, il montre dans l'article 88 que l'homme doit avoir 21 ans et la femme 18 ans. Notons que la société burundaise accorde une grande importance au mariage civil accompagné par le mariage religieux et que le mariage des personnes de même sexe n'est pas autorisé.

I.1.3. L'éducation et la famille

Donner une signification exhaustive au concept d'éducation serait à notre sens utopique car plus d'un auteur s'y est essayé mais ils donnaient des points de vue différents. MARCEL CONCHE dit que l'éducation est l'adaptation de l'individu à la société telle qu'elle existe, en vue de son plus grand bonheur. Mais dans le cadre de notre travail :

L'éducation se définit comme étant *« une action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, une jeune fille, de développer ses facultés intellectuelles et morales ; résultat de cette action.*[14]

Autrement dit, c'est une action qui consiste à transmettre une culture et intégrer chez l'enfant les règles de la vie sociale. Généralement, la famille est un terme polysémique. Son sens varie selon les coutumes et les conventions propres à chaque société. Par exemple, la sociologue Martine se propose de définir ce concept comme étant : *Une cellule conjugale. C'est aussi un ensemble très restreint (parents ou grands-parents) ou large (oncles, tantes ou cousins) de personnes apparentées. La famille désigne dans d'autres contextes, des relations entre individus ou unités familiales*[15].

Selon le dictionnaire Petit ROBERT, la famille est un ensemble apparenté vivant sous le même toit et spécialement le père, la mère et les enfants. D'une manière objective, nous préférons de garder ce sens restreint du terme : tout groupe (deux personnes au moins) ayant des liens de parenté (de filiation ou d'alliance) et résidant ensemble[16].

Quant à l'auteur RAUCENT L., il définit la famille comme étant « *la cellule que nous considérons indispensable pour l'équilibre de la formation des jeunes et pour le bonheur du couple* »[17].

[14] Cette définition est tirée du dictionnaire électronique configuré dans notre téléphone portable.
[15] SEGALEN M., idem
[16] https://WWW.famille chrétienne.fr/39190/article/changement de définition de la famille.
[17] RAUCENT, L. ; *Droit patrimonial de la famille. Les Régimes matrimoniaux*, Louvain-la-Neuve / Bruxelles, Bruylant, 1978, p.5

La famille est également conçue comme une unité de vie entre les époux qui acceptent de partager la quotidienneté. GILBERT M. Champagne l'exprime bien. La famille est « *Une unité de vie, intime et privée, mais ouverte sur un environnement communautaire, regroupant un ou des adultes prenant charge d'enfant, voulue comme durable et la plus permanente possible, en vue du bien-être individuel de chacun, de l'apprentissage des relations positives avec autrui et de l'apprentissage dynamique à une société* »[18].

I.1.4. Le divorce

Le divorce est défini selon DEPAGE comme la dissolution complète et définitive du lien conjugale pour l'avenir. Autrement dit, c'est la rupture d'un mariage valable prononcé par la justice du vivant des époux pour l'une des causes spécifiées par la loi ou en vertu de leur double volonté exprimée d'une manière persistante et solennelle[19].

Le divorce est la rupture officielle d'un mariage civil ou religieux liant précédemment deux personnes ou plusieurs en cas de polygamie. Sur le plan juridique, il se distingue de la séparation de fait, sans conséquence juridique et de la séparation des corps qui est reconnue juridiquement mais qui laisse subsister le mariage.[20]

Pour le dictionnaire Larousse, il se définit comme dissolution du mariage civil prononcée par jugement.[21]

Autrefois, le divorce était considéré autrement au Burundi mais suite à des mutations sociales différentes que la société burundaise a connu, ce phénomène est remarquable actuellement. Il est même protégé par la loi burundaise comme le stipulent certains articles du code des personnes et de la famille[22] ; entre autres l'article 352 qui montre les cas où un des conjoints peut demander le divorce pour faute : adultère de l'autre, d'excès, sévices et injures graves de l'autre rendant la vie conjugale impossible ; de condamnation de l'autre à une peine afflictive et infamante ; alcoolisme invétéré ou de toxicomanie ; de manquement à un engagement substantiel. Le divorce peut être aussi prononcé par consentement mutuel entre les époux tels que le montrent les articles 229-2 du même code.

[18] GILBERT M.C. ; *La Famille et l'Homme à délivrer du pouvoir,* Québec, Éditions Lemeac Inc., 1980, p.30
[19] DEPAGE N., *Traité élémentaire de droit Belge*, Bruxelles, BRUYOT, 1962
[20]https://fr.m. wikipedia.org/wiki/Divorce
[21] https://www.larousse.fr/dictionnaires:français/divorce/26183
[22] Décret-loi n°

I.I.5. La séparation parentale

La séparation parentale se définit comme la phase de décomposition familiale qui confronte chacun à un panel d'émotions, de difficultés, de questions et tous y réagiront selon leur histoire, leur tempérament, leurs croyances, leurs fragilités.

La séparation parentale peut être consensuelle ou conflictuelle et marque toujours une crise dans la famille. Un déséquilibre survient, le quotidien, les repères que parents et enfants avaient connus jusqu'alors sont bouleversés[23].

I.2. La place de la famille dans l'éducation des enfants

Selon POROT, le couple, condition nécessaire du foyer, ne saurait être considéré comme suffisant pour qu'il existe une famille. Pour lui, l'enfant fait que le couple ait le statut social de famille. De ce fait, il stipule que :*« C'est la venue de l'enfant qui crée la famille. C'est par conséquent autour de l'enfant, en fonction de l'enfant et pour l'enfant que s'ordonnent les relations familiales normales ».* Aussi, il montre la place de l'enfant dans la famille et que c'est pour cette raison qu'on parle de famille que quand il y a présence de l'enfant[24].

La relation entre la famille et l'enfant est aussi un autre aspect souligné par cet auteur. Pour lui, l'expérience familiale facilite à l'enfant l'apprentissage de son métier d'homme. C'est un des rôles essentiels de la famille de permettre toutes les expériences, qui donneront à l'enfant la maitrise de soi, sans qu'aucune maladresse ne puisse jamais compromettre dangereusement son avenir.

L'importance des relations familiales sur le comportement futur de l'enfant a été également soulevée par cet auteur *: « L'action douce mais constante d'une famille saine, unie et bien constituée règle les instincts naturels de l'enfant, les dirige dans un sens précis, les coordonne et forme ainsi des natures harmonieuses pleinement développées au point de vue individuel comme au point de vue social. A l'opposé, le déséquilibre de la famille se répercute sur les enfants et en fait des êtres instables victimes de discordances et des sursauts intérieurs incapable de former un accord profond entre les tendances innées et l'idéal moral ».*[25]

[23] https://www.yapaka.be/texte/l'enfant pris dans la séparation parentale
[24] POROT, M., *L'enfant et les relations familiales,* Paris, PUF, 1979, p9
[25] POROT, M., *L'enfant et les relations familiales,* Paris, PUF, 1979, P 9

Dans ce sens, l'adulte même, s'il n'a pas l'intention de faire du mal, son exemple est observé par l'enfant aux grands yeux qui le suit et l'observe attentivement. Le comportement de l'adulte et surtout des parents peut affecter dans la plupart des cas l'enfant même si les exceptions ne manquent pas.

I.2.1. La famille, premier milieu éducatif et socialisant

La famille constitue l'unité de base de tous les phénomènes humains et sociaux. Le voisinage et d'autres personnes viennent en deuxième position. Elle est le premier pilier de l'édifice social et le tissu social de base où les personnes trouvent sécurité, soutien moral et matériel.

L'enfant dès son jeune âge y apprend le langage et les codes sociaux les plus élémentaires comme les bonnes manières (s'assoir convenablement pour les jeunes filles), mais aussi les valeurs et les normes qui l'aideront ensuite à développer des relations sociales. Elle joue donc un rôle important dans la socialisation mais elle transmet aussi bien d'autres choses : du patrimoine économique, culturel, et des liens affectifs qui, en retour participent dans la socialisation des individus.

L'UNESCO le montre ainsi :*« L'enfant a besoin d'un foyer familial, seul le milieu qui convient à ses progrès, s'adapte à son âge, à ses possibilités, sa fragilité première qui enseigne normalement l'acte de vivre en société, de lutter avec succès contre les influences du monde »*[26].

Ici l'accent est mis sur le rôle de la famille dans la socialisation de l'enfant *:« La famille est le lieu de son origine qui est aussi celui d'une première éducation et d'une première socialisation qui s'enracinent dans un système de relations assignant à chaque parent ou enfant, rôle, droit et devoir »*[27].

De ce fait, les valeurs sociales que la famille apprend à l'enfant prouvent réellement que la famille constitue une institution éducative de base car le comportement que l'enfant affiche dans sa vie courante le trouve dans la famille.

[26] UNESCO, *La famille, premier milieu éducatif*, Paris PUF, 1979, P. 32
[27] UNESCO, ibidem, p 32

I.2.2. Le rôle des parents dans l'éducation des enfants

Parmi les droits et les devoirs des parents figurent ceux d'éduquer et d'élever leurs enfants ainsi que de pouvoir satisfaire leurs différents besoins. Autrement dit, les parents ont l'autorité et cette dernière est intimement lié à celui de l'éducation.

Tel que le montre FULCHIRON, l'importance que revêt l'autorité dans le processus d'éducation : *« L'autorité parentale comble un vide, compense une faiblesse, assiste un développement. De plus, l'exercice de l'autorité parentale est ordonné vers un but bien défini. Celui de protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité »*[28].

Ainsi, on remarque que l'absence de l'autorité parentale dans l'éducation des enfants cause des difficultés dans leur vie courante. Donc, les parents doivent veiller à l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants afin qu'ils grandissent en suivant les règles et les normes de la société.

Pour MAURIAC, l'exemple est le meilleur moyen d'éducation par excellence : *« On éduque presque sans le vouloir, en vivant, les enfants sont les appareils enregistreurs, qui ne laissent rien se perdre, ce qu'ils retiennent de l'ensemble de notre vie, c'est cela qui a le plus de pouvoir sur eux »*[29].

Ceci nous montre comment les comportements affichés par les parents sont plus importants dans le quotidien de leurs enfants et qu'ils doivent servir de référence dès le bas âge de l'enfant d'où l'adage rundi *« imbuto itewe niyo imera ».*

On constate alors que les parents doivent être attentifs sur l'éducation de leurs enfants. De ce fait le rôle du père et de la mère est primordial tel que le montre COURTOIS : ***«*** *L'éducation est un acte difficile et délicat, fait d'un peu de science et d'expérience de beaucoup de bons sens et surtout de beaucoup d'amour. Que vous le vouliez ou non, vous êtes les collaborateurs de Dieu, vous l'avez été dans l'œuvre admirateur de « création » de vos enfants. Vous devez l'être dans l'œuvre non moins belle de leur éducation »*[30].

DODSON montre également la part aussi importante des parents dans la vie ou l'éducation des enfants : *« l'enfant en grandissant a besoin d'un modèle de conduite féminine et d'un modèle masculin. Un seul parent ne peut absolument pas jouer les deux rôles.*

---

[28] FURCHIRON, H.,*idem*
[29] MAURIAC, F., *L'éducation des filles*, Paris, CORNEA, 1980, p57
[30] COURTOIS, G., *L'art d'élever les enfants aujourd'hui*, Paris, FLEURIS, 1951, p87

Dans certains cas, les rôles du père et de la mère peuvent se confondre mais d'autres ne peuvent appartenir qu'au père, quels que soient l'efficacité de la mère »[31].

Les parents et leurs relations avec les enfants ont une incidence directe sur le vécu de l'enfant et son comportement futur.

La loi burundaise aussi parle sur ce devoir des parents dans le code des personnes et de la famille en ses articles 288 et 284 : *« Le droit de garde comporte pour les pères et les mères l'obligation d'entretien et d'éduquer les enfants conformément à leur état et à leurs moyens. »*

L'article 284 du C P F : *« L'autorité parentale est l'ensemble des prérogatives que le père et la mère exercent sur la personne et les biens de l'enfant dans son intérêt. BOB n 693 décret-loi portant réforme du code des personnes et de la famille »*[32].

Le constat alors est que les parents ont le devoir de l'entretien et de l'éducation de leurs enfants et que cette éducation dure jusqu'à ce que les enfants soient capables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Mais dans la culture burundaise l'enfant reste toujours soumis à ces parents car dit l'adage rundi : « *igitugu kirakura ariko ntigisumba izosi* ».

I.2.3. La fratrie dans la socialisation de l'enfant

Le rôle des frères et sœurs est aussi important dans le processus de socialisation de l'enfant et vient en deuxième lieu après celui joué par les parents.

Pour POROT, la fratrie aide le petit à dépasser l'égocentrisme infantile en recourant notamment à la rivalité, à l'amitié et la coopération. Ceci lui permet de collaborer avec le monde extérieur, le socialise, facilite l'épanouissement d'une personnalité équilibrée tel que POROT le montre en ces mots : *« La fonction essentielle des frères et sœurs est donc de permettre la meilleure socialisation possible de l'enfant »*[33].

[31] DODSON, F., *Le père et son enfant*, Paris, éd. Robert LAFFONT, 1975, p187
[32] Code des personnes et de la famille, art 288 et 284
[33] POROT, M., *L'enfant et les relations familiales,* Paris, PUF, 1979

I.3. L'entourage, milieu de socialisation de l'enfant

Tel que le montre l'adage rundi *« umwana si uwumwe »,* l'entourage constitue un autre milieu où l'enfant se socialise à travers les échanges quotidiens après la famille nucléaire, la fratrie et la famille élargie. Selon NZEYIMANA, l'entourage intervient dans l'éducation de l'enfant en corrigeant notamment ses inconduites *: « C'est à travers les actions éducatives et socialisantes, que les voisins exercent une influence sur la vie affective de l'enfant »*[34].

Comme le processus de socialisation ne peut pas se limiter au seul noyau familial, les voisins ou les paires jouent un rôle non négligeable. L'enfant imite les modèles issus de ces derniers, ce qui veut dire que lorsque l'enfant a dans son voisinages les mauvais compagnons, il peut y arriver qu'il adopte les mauvais comportements de ceux-ci et qu'au sens contraire le voisinage est bon, ceci constitue un atout à l'éducation de l'enfant.

I.4. L'école comme milieu de socialisation de l'enfant

L'école est l'un des milieux d'intégration et d'apprentissage des enfants. Parmi ces derniers y figurent ceux dont leurs parents ont divorcé ou séparé : les conséquences liées à cette séparation affectent le cursus scolaire de ces enfants. Pour Martine, *« quel que soit le milieu social, la rupture du couple parental est associée à une réussite scolaire plus faible chez l'enfant. L'avantage scolaire lié à une enfance passée dans une famille favorisée du point de vue culturel, et social semble fortement amoindri en cas de désunion familiale »*[35].

GOODY montre dans une enquête de l'INSEE portant sur les efforts éducatifs des familles que les mères seules exercent un moindre suivi sur la scolarité, des enfants. C'est pour cette raison qu'il convient de s'interroger sur le rôle du parent en plus dans ce domaine. Le thème de l'école est révélateur de la place que se fixe le beau parent. En effet, le suivi éducatif est l'une des principales composantes de l'autorité parentale, entendu comme « devoir de protection »[36].

On constate alors que lorsque l'enfant se sent bien en famille, le résultat scolaire doit en quelque sorte bon même si les exceptions ne manquent pas et que pour le cas contraire la mauvaise situation parentale affecte l'enfant à l'école.

---

[34] NZEYIMANA, A., *Des perturbations psychoaffectives de l'enfant*, Bujumbura, FPSE, U.B, 1995, p.24
[35] MARTINE S. et AGNES M., *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin,1981-2013-2014, p. 348
[36] GOODY J., *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, ARMAND COLIN, 2012 (1985)

I.5. Le sens juridique du divorce

Le divorce a été réglementé dans la justice et différentes lois ont été élaborées.

En Occident, COMMAILLE cité par SEGALEN souligne que le nombre de divorces s'est élevé significativement avec l'application de la loi de 1975 qui a rendu la procédure plus facile et rapide :*« Les couples mariés récemment divorcent plus que leurs ainés et les couples plus anciens profitent des facilités de la loi : la conjonction de ces deux facteurs explique la hausse rapide depuis cette date ».*[37] Elle continue à expliquer que *« dans les classes populaires, on se marie pour se mettre en règle, parce que le concubinage a trop d'inconvénients, et on divorce peu en raison du coût et de la lourdeur de la procédure juridique ».*

Elle distingue aussi le divorce selon les classes. Pour les classes moyennes salariées, on se marie parce qu'on a un petit capital à transmettre, mais comme celui-ci est plutôt culturel et social et non économique, il n'interdit pas un divorce, plus fréquent parce que plus accessible financièrement et culturellement. Dans les classes moyennes non salariées et chez les agriculteurs, le divorce est plus rare parce que difficilement compatible avec la gestion et la transmission du capital économique. Et enfin pour les classes dominantes, il est également plus rare car il constitue un obstacle sérieux à la reproduction d'un capital social, culturel ou économique beaucoup plus élevé.

Le constat est que selon elle, dès le milieu des années 1970, une corrélation très nette entre le taux de divortialité et l'activité professionnelle de la femme ; la proportion de femmes divorcées exerçant une activité professionnelle est deux fois plus importante que la proportion correspondante pour l'ensemble des femmes mariées. Si l'on prend le taux de divortialité par couple suivant la catégorie socioprofessionnelle, la divortialité est toujours sensiblement plus élevée dans les couples où la femme est active que dans les couples où la femme est inactive : en moyenne, la divortialité est quatre fois plus élevée.

I.6. Bref aperçu du divorce dans le monde

Le phénomène de divorce est conçu différemment selon les pays ou sociétés. Le droit français reconnait les causes suivantes de divorce. La condamnation d'un époux à une peine afflictive et infamante (très rarement invoquée en fait) et l'adultère c'est-à-dire la violation du devoir de la fidélité des époux.

[37] MARTINE, S., op.cit, 116

Ces deux premières causes sont dites péremptoires : lorsqu'elles sont établies, le juge doit accorder le divorce. En France, 65% des demandes de divorce sont fondées sur les excès, sévices (ce sont des violences ou mauvais traitement d'un époux sur son conjoint) et injures graves (outrage quelconque infligé à un époux par son conjoint mais dont la nature n'est pas précisée).[38]

En Allemagne fédérale, tout en maintenant le divorce pour faute d'un époux, reconnait également la possibilité de divorce lorsqu'il se produit une dislocation objective du lien conjugale. Ainsi, le divorce est accordé s'il est établi que depuis trois ans, le lien matrimonial s'est objectivement disloqué et que la communauté conjugale a été abandonnée sans que l'on puisse trouver un seul des époux coupables.

La loi belge quant à elle, est proche de la loi française qui admet le divorce par consentement mutuel et persévérant des époux.

I.7. La loi burundaise et les causes du divorce

Dans la législation burundaise, on constate que les textes légaux ne soutiennent pas totalement le divorce. En effet, le tribunal n'accepte pas d'emblée de prononcer le divorce puisqu'il statue dans l'intérêt du ménage et des enfants. C'est pour cette raison que quand les deux époux se présentent chez le juge pour demander le divorce, ce dernier fait recours à d'autres solutions pour voir si les époux ne peuvent pas changer d'avis.

Ainsi, si les conjoints persistent dans leurs demandes, la loi a prévu d'accorder le divorce, dans deux cas : dans le premier cas, il s'agit de la cause de divorce pour cause déterminée qui est stipulé dans les articles 158 et 159 du code des personnes et de la famille dont nous reprenons ici :

Article 158 : *Chacun des époux peut demander le divorce pour cause d'adultère, pour excès, sévices et injures graves.*

Article 159 : *La condamnation de l'un des époux pour un fait entachant l'honneur peut, d'après les circonstances constituer une cause de divorce*.

[38] Encyclopeadia Univesalis, Vol VIII. Paris, 1990, P. 726

En deuxième cas, les articles 187 et 188 du CPF précisent les conditions du divorce par consentement mutuel :

Article 187 : *Le divorce peut être prononcé à la requête conjointe des époux s'il apparait des circonstances de la cause que la vie commune est devenue insupportable et que le maintien du lien conjugal est devenu intolérable.*

Article 188 : *Le divorce peut aussi être prononcé si le défendeur à l'action en divorce pour cause déterminée reconnait le bien-fondé de cette demande et déclare consentir au divorce.*

Même si ces articles sont là pour essayer de réglementer le divorce, il reste considéré comme un échec pour la cellule familiale et pour la société car il entraine des préjudices graves pour les conjoints d'abord qui se trouvent séparés et pour les enfants ensuite traumatisés par la séparation de leurs parents et qui sont souvent tiraillés entre eux. Dans ce sens, les conséquences du divorce se remarquent sur le plan matériel, affectif et social. Les répercussions se remarquent aussi sur le vécu et le devenir de l'enfant puisqu'il n'a plus de véritable famille, laquelle joue dans l'éducation et l'équilibre de l'enfant.

CHAPITRE II. APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

II.1. Approche théorique

II.1.1. Le fonctionnalisme

Étymologiquement, le terme fonctionnalisme vient du latin « functio », qui signifie accomplissement, exécution.

Le terme fonctionnalisme est un ensemble de courants de pensées des domaines de l'anthropologie, de la sociologie, de la psychologie, de la politique, etc., qui privilégient et mettent en avant les différentes fonctions d'un système pour leur analyse et leur compréhension. En particulier, la société constitue un système intégré dans lequel chaque composante joue un rôle essentiel par rapport à l'ensemble (ex : le rôle de la famille dans la société).[39]

En Sociologie, le fonctionnalisme consiste à expliquer les phénomènes sociaux à partir de leurs fonctions sociales. Ainsi, selon Durkheim, quand on entreprend d'expliquer un phénomène social, il convient « *de rechercher séparément la cause efficiente qui le produit et la fonction qu'il remplit (...). La fonction d'un fait social doit toujours être recherchée dans le rapport qu'il soutient avec quelque fin sociale* »[40].

II.1.1.1. Le fonctionnalisme selon Radcliffe-Brown

Dans cette approche fonctionnaliste, Radcliffe-Brown essaie de lier logiquement trois éléments dont la structure, le processus et la fonction. Pour expliquer cette théorie, il fait référence à la notion de fonction en biologie : *« la fonction du cœur est de pomper le sang dans le corps, si le cœur cesse sa fonction, le processus vital arrive à sa fin, et la structure vivante se dissout également. De même dans une société envisagée comme un tout cohérent (une structure), la fonction d'un usage social déterminé [...] est sa contribution au fonctionnement du système social total »*[41]. Pour comprendre la fonction d'une institution ou d'une activité selon lui, il convient donc de la rapporter à la structure sociale globale et de montrer son rôle dans le maintien de cette structure.

[39] Https//www. Toupie.org/Dictionnaire/Fonctionnalisme.htm
[40] E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Ancienne Librairie Germer Baillière et Félix Alcan,1895.
[41]ETIENNE, J., *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Hatier, p. 239

Par rapport à notre sujet, la conception du fonctionnalisme tel qu'il est défini par R. Brown montre que la famille est un organe constitué par des éléments dont chacun a sa propre fonction. Cela veut dire qu'en cas d'absence d'un de ces éléments, il y a dysfonctionnement de cette institution. Pour notre thématique, lorsqu'il y a un cas de divorce dans une famille, un des parents peut ne pas accomplir son rôle de père ou de mère et les effets n'affectent pas seulement les parents, dans la plupart des cas, ce sont les enfants qui en subissent les conséquences dans leur vie quotidienne.

A partir de ce que nous avons trouvé sur terrain, nous avons constaté que certains enfants sont affectés par des comportements bizarres (prises des drogues pour certains garçons, les grossesses précoces pour certaines filles, ...), abandons et instabilités scolaires, manque d'affection parentale, …

II.1.1.2. Le fonctionnalisme selon Robert King Merton

Pour comprendre l'approche fonctionnaliste, R.K. Merton avait distingué la fonction manifeste et la fonction latente. Pour lui, les fonctions manifestes sont les conséquences objectives qui, contribuant à l'ajustement ou à l'adaptation du système, sont comprises et voulues par les participants du système tandis que les fonctions latentes sont essentiellement celles qui ne sont ni comprises ni voulues[42].

Merton montre qu'une institution sociale peut avoir des fonctions manifestes et des fonctions latentes. Il montre comment les cérémonies diverses peuvent avoir des significations aussi diverses dans une institution.

Par rapport à notre travail, la famille est une institution constituée de trois éléments : le père, la mère et les enfants. La fonction de la famille est de donner l'éducation aux enfants afin qu'ils deviennent des adultes. C'est la fonction manifeste. Ces enfants en devenant des adultes doivent travailler et contribuer au développement du pays. C'est la fonction latente.

Merton avait aussi montré une typologie d'adaptation individuelle à la société. Nous pouvons citer entre autres le ritualisme et la rébellion[43].

Pour lui, le ritualisme est un système d'adaptation qui rejette ou réduit au minimum les idéaux d'un certain environnement culturel pour faire que ses propres aspirations et idéaux soient satisfaits sans pour autant s'appuyer sur les normes institutionnelles.

[42]MERTON R.K, *Éléments de théories et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1998.384 p.
[43] MERTON R.K, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997.

En cas de divorce ou de séparation parentale, les concernés c'est-à-dire les divorcés ou les séparés cherchent d'autres moyens d'adaptations pour accomplir leurs fonctions de père ou de mère. D'où ils font recours à d'autres membres de la famille ou autres personnes pour leur venir en aide dans l'éducation ou autres besoins de leurs enfants. En ce qui est de la rébellion, c'est une forme d'adaptation qui pousse l'individu à rejeter la structure sociale et ses idéaux, valeurs et normes, en les restituant par de nouvelles valeurs et normes.

Pour le cas de notre étude, les parents doivent vivre ensemble avec leurs enfants afin qu'ils les éduquent étant ensemble. Lorsqu'ils divorcent ou se séparent, ces derniers sont contre les normes et les valeurs de la société, donc des déviants sociaux. Certains de leurs descendants c'est-à-dire les enfants adoptent des comportements qui sont également hors des normes sociales : prises des stupéfiants, abandons scolaires, l'adultère…

II.1.1.3. L'intégration sociale selon Durkheim

Cette théorie est attribuée à DURKHEIM depuis la fin du 19ème siècle. L'intégration sociale est le moyen par lequel les gens interagissent, se connectent et se valident les uns les autres au sein d'une communauté.[44] L'intégration est aussi définie comme un processus ethnographique qui permet à une personne ou à un groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes de son système social. Cette théorie explique comment un manque d'intégration sociale positive a des conséquences néfastes au point de vue de l'individu, de la famille et de la société en générale[45].

Pour le cas de notre travail, nous avons constaté que la question de divorce et de séparation parentale provient du manque de cohésion sociale et de la non-respect des normes et des conduites au sein des familles ,ce qui provoque des conséquences sur le vécu des enfants en grande partie, de la famille mais aussi au sein de la collectivité en générale .D'où il faut chaque fois veiller à l'intégration sociale positive au sein de la famille qui est considérée comme une instance principale de la socialisation des enfants.

[44] https://www.lavise.fr/fiches/10207.html « Théories de l'intégration sociale-Fiche pratique sur Lavise.fr »
[45] Htpps://www.etudier.com/disertation/integration sociale chez Durkheim consulté le 24/10/2022

II.2. Approche méthodologique

II.2.1. Démarche qualitative

Notre travail était orienté dans une démarche qualitative aussi appelée méthode compréhensive. Il s'agit d'une méthode qui vise beaucoup plus la qualité de l'information en donnant la liberté aux enquêtés sur le thème du chercheur. Elle permet alors au chercheur de se rendre sur terrain, ce qui veut dire qu'il est en face de celui qui va lui donner l'information.

En ce qui est de notre sujet de recherche, cette méthode nous a permis de recevoir les informations nécessaires sur le vécu des enfants issus des familles dont leurs parents sont séparés.

Selon DUMEZ, *« dans les approches qualitatives, l'accent doit être mis sur les acteurs et non sur les variables (…). La recherche qualitative suppose que l'on voit les acteurs penser, parler, agir et interagir, coopérer et s'affronter. Si l'on ne perçoit pas les actions quotidiennes, répétitives, les routines, et, au contraire la créativité de l'agir, si l'on ne voit pas les évolutions, les déplacements, les ruptures dans les pratiques, la recherche qualitative perd son sens. C'est tout cela que recouvre la notion de compréhension »*[46].

Notons que pour arriver aux résultats de terrains, nous avons utilisé les techniques de recherche appropriées à cette approche. Ces techniques étaient entre autres : la recherche documentaire, les entretiens semi-directifs et les observations directes.

II.2.2. Techniques et outils de recueil des données

II.2.2.1. Techniques

II. 2.2.1.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire est l'une des techniques de collecte des données. Comme il existe deux types de documentations dont la documentation explicative et la documentation descriptive, dans notre recherche, nous avons utilisé la documentation explicative qui nous a permis de rassembler et consulter les ouvrages généraux et spécifiques, les ouvrages de méthodologie, les mémoires, les documents qui traitent le phénomène de divorce dans les 3 zones concernées par notre étude (les registres des 3 tribunaux).

[46] DUMEZ, H., *« Qu'est-ce que la recherche qualitative ?* », Le Libellio d'AEGIS, CNRS/ École polytechnique, 2011, p. 32.

Selon BRIMO, *« tout fait social est un événement qui, à peine réalisé, appartient déjà au passé ; c'est donc par la trace qu'il a laissé que l'observateur peut l'atteindre et cette trace relève de l'observation documentaire »*[47].

Cette technique de recherche nous a permis donc de consulter les études antérieures qui ont été faites sur le phénomène de divorce et l'implication d'une autre catégorie de personnes (les enfants) qui, après le divorce de leurs parents leurs vies se trouvent en danger. Pour collecter les informations d'ordre qualitatif, nous avons utilisé l'entretien directif comme technique.

II. 2.2.1.2. Entretien

En sciences sociales, l'entretien constitue une autre technique de recherche relevant de la méthode qualitative. En sciences sociales, il s'agit d'une technique de recherche et d'investigation où l'enquêteur cherche à obtenir des informations sur les attitudes, les comportements, les représentations d'un ou de plusieurs individus dans la société.

Selon QUIVY et al., l'entretien permet *« l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations des situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences ».* [48] En général, il existe trois types d'entretien : l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non directif.

Dans notre recherche, nous avons utilisé l'entretien semi-directif qui, selon N'DA, donne l'occasion à l'interviewé *« de parler ouvertement dans les termes et l'ordre qui lui conviennent. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur ses objectifs chaque fois que le sujet s'en écarte ; il ajoutera quelques questions de clarification au moment le plus approprié et de la manière la plus naturelle que possible »*[49].

Nous avons choisi d'utiliser cette technique car elle donne à l'interviewé la liberté de s'exprimer ou de donner son point de vue sur les questions posées. Aussi ces questions sont ouvertes ce qui veut dire que l'enquêteur peut intervenir pour encourager ou éclaircir la question lors de l'enquête. Il peut aussi ajouter d'autres questions sur celles qu'il a préparées avant.

---

[47] BRIMO, A., *Les méthodes des sciences sociales*, Paris : Ed. Montchretien, collection U nouvelle, 1972.
[48] QUIVY, R. et al, *Manuel de recherches en sciences sociales-4è édition*, Paris, Dunod, 272 p. ?
[49] N'DA, P., *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse en Sciences sociales et en Éducation*, Abidjan : EDUCI, 2002

Notons que dans notre recherche nous avons aussi fait recours à une forme particulière d'entretien aussi appelé entretien narratif ou récit de vie qui, selon Daniel Bertaux, le chercheur demande à une personne de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue[50].

Ainsi, une autre technique qui est l'observation directe a été utilisée pour compléter les informations recueillies de la part des deux techniques précédentes.

II.2.2.1.3. Observation directe

Il s'agit d'une technique qui s'effectue avant ou pendant l'entretien et vient pour enrichir la compréhension du thème choisi. Donc, l'observation est une technique de collecte des informations qui se pratique lorsque le chercheur est présent physiquement sur le terrain. Cette technique implique deux actions : regarder et écouter. Lors de notre observation, nous avons orienté notre regard à tout objet et à toute personne qui pourrait nous donner l'information (observations flottantes). Nous avons aussi utilisé les observations de type focalisées en utilisant un carnet de bord comme guide d'entretien.

Concernant notre recherche, l'observation a été faite auprès des familles divorcées, des enfants dont leurs parents sont séparés. Comme il existe deux types d'observation dont participante et directe ou non participante, nous avons recouru à l'observation directe pour recueillir des informations à caractère socio-anthropologique liées au vécu des enfants dont leurs parents sont séparés ou divorcés.

II.2.2.2. Outils de collectes des données

II.2.2.2.1. Le guide d'entretien

Un guide d'entretien nous a servi d'outil lors de la récolte des données de terrain. Notre guide d'entretien était constitué par des questions ouvertes sur les perceptions des enfants issus des familles dissociées, comment les parents divorcés poursuivent l'éducation des enfants, l'impact du divorce sur la vie de ces enfants, le rôle de différents acteurs contribuant dans la vie quotidienne de ces enfants victimes de la séparation de leurs parents… Aussi, notre guide d'entretien était évolutif car lorsque la question principale était terminée, des questions complémentaires étaient ajoutées. Des remerciements sur la question répondue étaient faits toujours dans le but d'encourager notre interviewé.

[50] DANIEL, B., *Le Récit de vie*- 4è édition, Paris, Armand Colin, 2016, 15 p.

II.2.2.2.2. Carnet de bord

Depuis le début de notre enquête, un carnet de bord était à notre disposition. Ainsi, des notes sur les observations et les entretiens que nous avons effectués étaient inscrites dans ledit carnet. Nous avons fait recours à cet outil dans le but de nous rappeler ce que nous avions observé mais aussi les noms des participants aux entretiens et la manière dont ces derniers avaient été effectués. Il s'agit en fait d'un aide-mémoire car d'autres éléments comme les non-dits, les ressentis, le climat de l'entretien, la gestuelle, la voix, l'heure de l'entretien, le lieu de l'entretien figuraient dans cet outil. Donc, il a été un outil de réflexion personnelle lors de notre rédaction.

II.3. Population d'enquête

Selon MUCCHIELLI, on appelle population d'enquête, *« l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon* »[51].

Dans notre recherche, la population d'étude était constituée par :

- Les enfants issus des familles dissociées ;
- Les parents divorcés ou séparés ;
- Les enseignants ;
- Les professionnels des tribunaux ;
- Les membres de la famille des divorcés (les grands parents, les oncles et les tantes des enfants) ;
- Une employée de la fondation STAAM

Notre population d'enquête échantillonnée était constituée par des personnes vivant en commune Muha.

[51] MUCCHIELLI, A. *Les méthodes qualitatives*, Paris, PUF, 1991

II.4. Échantillonnage

Faire une recherche dans une telle vaste commune n'était pas un travail si facile. C'est pour cette raison que comme nous ne pouvons pas parcourir toute la commune Muha, nous avons utilisé l'échantillonnage à choix raisonné. Selon ANGERS, *« le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connu tel type d'expérience* »[52].

Les personnes que nous avons interviewées étaient considérées comme porteuses d'informations jugées utiles à notre thématique de recherche. Les enfants enquêtés étaient tous victimes du divorce et de la séparation de leurs parents, les interviewés étaient aussi des divorcés et des séparés (le père ou la mère), les enseignants étaient choisis parce qu'ils suivent ces enfants à l'école et constatent les comportements affichés par ces enfants à l'école. Nous avons aussi visité les tribunaux pour voir les cas de divorces qui existent et demander les raisons avancées par les concernés. Les membres de la famille des divorcés étaient aussi interviewés parce que ce sont ces derniers qui suivent ces enfants en cas de divorce de leurs parents. Nous avons aussi approché la personne qui travaille à la fondation STAMM qui héberge certains enfants victimes de cette situation.

Notre population d'enquête a été sélectionnée à base de la question de recherche, de la problématique et des objectifs visés par notre étude. Deux principes de recherche qualitative ont été utilisés. Il s'agit du principe de diversification et de saturation. Le premier a été utilisé lors de la recherche des informations sur toutes les catégories de personnes jugées porteuses d'informations. Le deuxième a été utilisé lorsque nous constations que les informations que nos enquêtés nous donnent sont presque semblables.

II.5. Le choix des répondants

Pour mener notre recherche, il faut avoir une permission émanant de l'autorité compétente. Lors de notre étude, nous sommes partis au terrain avec une attestation de recherche qui a été délivrée par le décanat de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. En arrivant sur terrain en cas de nécessité, nous avons montré cette attestation surtout dans les tribunaux et la recherche a été faite dans la sérénité.

[52] ANGERS, M., *Initiation pratique à la méthodologie de recherche*- 5è édition, Québec, CEC Casbah Université, 2OO9,198 p.

Dans les ménages aussi, cette attestation nous a facilité à recevoir des informations toujours dans le but d'avoir confiance de nos enquêtés. Il en est de même aussi pour le cas des enseignants et dans l'association Fondation STAMM. En gros, notre recherche a été facilitée par la permission (attestation de recherche) de l'Université du Burundi.

Lors de notre recherche, le constat est que nos enquêtés étaient motivés par le sujet car ils nous répondaient convenablement à nos questions, ce qui signifie qu'ils étaient intéressés par notre thème. Aussi, ils nous disaient qu'avant, le phénomène de divorce était considéré comme tabous et que les personnes divorcées ou séparées étaient considérées comme des déviants dans la société.

Notre population d'enquête est constituée par **5** jeunes dont 3 filles et 2 jeunes garçons, **4** femmes divorcées ou séparées que nous avons rencontrées à leurs domiciles, **1** petite fille vivant ensemble avec ses deux petites sœurs que nous avons rencontrée dans l'orphelinat de la fondation STAM se trouvant à Kajiji en zone Kanyosha et **1** employée (tante) de la fondation, **2** enseignants, **1** tante de la zone Musaga qui est en charge **2** enfants, **1** homme divorcé qui a 4 enfants, **1** homme de deux enfants mais qui est en séparation avec sa femme.

II.6. Déroulement de l'enquête

Dans le but d'avoir des informations suffisantes et fiables, les descentes sur terrain ont été faites. Nous nous sommes rendue aux domiciles ou lieux de travail de nos enquêtés. Nous avons fait l'enregistrement des entretiens avec notre portable en cas d'entente et dans notre carnet. Pour les observations, nous avons écrit dans le carnet de bord considéré comme aide-mémoire mais aussi certaines données issues de la documentation. Concernant l'observation, nous l'avons faite avant l'enquête proprement dite mais aussi au moment des entretiens individuels. Nos observations étaient mentionnées dans notre carnet de bord dans le but de garder leur validité et de faciliter nos interprétations après.

Enfin dans la documentation, nous avons pu consulter différents registres tribunaux où on inscrivait les cas de demande de divorce, les informations diverses parlant de ce phénomène se trouvant sur le site internet, les ouvrages, les articles, …

II.7. Difficultés rencontrées

Pour toute recherche scientifique, le chercheur doit confronter à des difficultés. Lors de notre étude, nous avons fait face à des difficultés liées à l'accès des documents et d'informations dans les tribunaux. Un autre problème était le fait que certains de nos interviewés ne répondaient pas favorablement à nos questions puisqu'ils considéraient notre thème comme secret à ne pas dévoiler et que certains hommes n'ont pas voulu s'exprimer.

Malgré toutes ces difficultés, l'autorisation écrite (l'attestation de recherche) nous a permis à résoudre certains de ces défis. Dans les tribunaux de résidence, les présidents nous ont accueilli et nous ont permis de feuilleter les registres dans lesquels étaient écrits les cas de demandes de divorces.

Aux domiciles des enquêtés, cette attestation nous a facilité la tâche car certaines personnes avaient compris qu'il s'agit d'un travail scientifique. Un autre défi que nous avons rencontré dans notre travail et très important était lié au temps. Au moment où nous faisions notre étude, nous étudions aussi les cours en classe. Pour faire notre recherche alors, nous nous organisions dans les jours où nous n'avions pas de cours, ou dans les soirs car nous allions dans les ménages.

CHAPITRE III. PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous allons présenter les informations issues de nos enquêtés et les données seront analysées et discutées plus tard. A base de ces données recueillies du terrain, nous allons confronter ces dernières avec les travaux qui ont été faits par d'autres chercheurs ou les théories relatives à notre thème de recherche. Donc, nous allons analyser d'abord les interprétations que donnent les enfants issus des familles dont les parents avaient divorcé. Ensuite montrer comment les parents divorcés ou séparés poursuivent leur devoir d'éduquer leurs enfants. En fin, nous allons parler du rôle de différents acteurs qui interviennent auprès de ces jeunes enfants pour les aider à préparer leur futur.

III.1. Présentation et analyse des résultats

Les résultats que nous allons présenter dans notre recherche ont été donnés par les catégories de personnes enquêtées que nous avons citées en haut. Comme il est permis dans une recherche en sciences sociales, nous avons gardé l'anonymat de nos enquêtés. Ainsi, les noms de nos répondants que nous allons mentionner dans notre travail ne sont pas leurs noms propres. Il s'agit des noms que nous avons pris au hasard tout en attribuant les noms selon le genre du répondant. Ceci dit que les noms féminins étaient donnés aux répondants de sexe féminin et les noms masculins aux répondants de sexe masculin.

III.1.1. Présentation des données

1. Cas de IRANKUNDA Huguette (IH)

I H est une jeune fille de 24 ans vivant avec deux petites sœurs et un petit frère. Nous l'avons rencontrée au mois de Janvier 2022 à leur domicile sis à Kinanira 2 de la zone Musaga un certain avant-midi vers 9h. Comme nous la connaissons, la communication a été facile car elle a accepté de nous donner les informations que nous voulons.

Concernant la question en rapport avec le divorce de leurs parents, elle nous a raconté l'histoire : « Les conflits entre eux avaient commencé quand j'avais 7 ans et j'étais en deuxième année primaire. Mon père renvoyait ma mère et retournait après quelques jours. C'est par après que ma mère nous a pris en cachette et nous a amenés chez notre grand-mère à Gitega. Quand ma mère a eu un emploi à Cibitoke, nous sommes allés avec elle et le divorce entre nos parents a été officialisé quand j'étais en sixième année ».

En ce qui concerne leur vie actuelle, elle nous a dit qu'ils se sont déjà habitués à vivre seuls car leur père est déjà décédé et que leur mère est à l'étranger. Les études et le loyer sont pris en charge par la mère seule.

En ce qui est de l'interprétation qu'elle donne au phénomène de divorce, elle nous a dit que les problèmes reviennent aux enfants car ils souffrent énormément :

« Un jour, mon père avait renvoyé ma mère et nous étions seuls avec un domestique. Ce dernier avait voulu me violer et les voisins m'ont sauvé. Aussi, nous avons rencontré des difficultés liées à nos études car nous avions abandonné l'école tout un mois puisque notre père avait renvoyé notre mère et notre domestique. Il a refusé même de payer le minerval ».

Elle nous a dit aussi que quand ils sont devenus mûrs, d'autres personnes étaient intervenues car leur maman avait loué une maison pour les deux premières enfants, c'est-à-dire elle avec sa sœur tandis que les deux autres étaient allés chez leur tante maternelle.

Au niveau psychologique, cette jeune fille nous a dit qu'elle a été tellement touchée car elle a grandi en haïssant les pères à cause de l'image négative que leur père a montrée aux yeux d'eux.

2. Cas de KANKINDI Emelyne (K.E)

K.E est une jeune fille de 21 ans que nous avons rencontrée au mois de janvier 2022 vers 16h à Kanyosha. Nous nous sommes contactés par téléphone et nous a donné un rendez-vous. Nous sommes allés à son domicile où elle loue une chambrette avec sa petite sœur. Elle nous a dit qu'elles ne vivent pas avec leurs parents :

« Je vis avec ma petite sœur dans cette chambrette depuis 2019. Ma mère est allée chercher la vie à l'étranger au Kenya. Nous sommes restées avec notre père mais c'est par après que la marâtre nous a maltraitées et notre maman a pris la décision de nous prendre en charge seule en louant cette maison, en payant les frais scolaires et en nous donnant de la ration. »

S'agissant de la question en rapport avec l'interprétation qu'elle donne à cette situation de la séparation de leurs parents, elle nous a dit que les enfants qui grandissent dans cette situation rencontrent beaucoup de difficultés car leurs parents ne les prennent pas en charge comme il faut : *« quelques fois, les enfants peuvent adopter des mauvais comportements puisqu'ils ne sont pas avec leurs parents pour les conseiller. Les filles peuvent concevoir très tôt et les garçons peuvent consommer les stupéfiants. Quant à nous, Dieu merci car notre mère s'est*

sacrifiée pour nous donner le tout dont nous avons besoin et nous avons gardé l'éducation qu'elle nous a donnée ».

3. Cas de IRAKOZE Inès (I.I)

I.I est une jeune fille de 23 ans que nous avons rencontrée en zone Musaga vers 17h et vit ensemble avec les autres étudiantes. Nous avons connu sa situation suite à son camarade de classe car elles partagent la même faculté à l'Université du Lac Tanganyika. Elle nous a raconté que ses parents avaient divorcé quand elle avait 5 ans et avait grandi chez sa grand-mère à la campagne alors qu'elle était née en mairie de Bujumbura : *« je suis née en zone Kanyosha mais suite aux conflits entre mon père et ma mère qui les ont conduits au divorce, j'ai grandi à la campagne avec ma grand-mère. Je suis retournée à Bujumbura pour mes études universitaires »,* en pleurant.

L'interprétation qu'elle donne au phénomène de divorce des parents en laissant les enfants seuls ou être éduqués par d'autres personnes est que pour elle les enfants sont toujours victimes de ce phénomène : *« quant à moi, j'ai rencontré des difficultés au niveau psychologique, économique mais aussi les difficultés liées à la scolarité. J'avais grandi sans affection envers mes parents puisque je ne voyais que mes grands-parents. Il pouvait arriver que je manquasse du matériel scolaire, d'uniformes ou minerval alors que j'ai mes parents. C'est au moment où ils ont vu que je commence l'université qu'ils s'intéressent à moi ».* Martèle-t-elle.

Elle ajoute en plus que la part de ses grands-parents est inoubliable car ils avaient fait le tout possible pour qu'elle continue ses études. Elle a dit aussi qu'elle souhaite terminer les études pendant qu'ils sont encore en vie pour qu'ils puissent bénéficier sur des fruits de ses efforts.

4. Cas de IRADUKUNDA Arnaud (I.A)

I.A est un jeune garçon de 19 ans que nous avons rencontré à Kibenga en zone Kinindo. Il vient de commencer le Bac I à l'université Sagesse d'Afrique, campus Kinindo. Il vit seul actuellement puisque ses parents ont divorcé. Concernant l'histoire de la séparation de ses parents, il nous a dit qu'ils avaient divorcé quand il avait 10 ans et était resté avec son père. Une année après, son père s'est remarié et à partir de là, la situation allait commencer à se durcir davantage car sa marâtre le maltraitait pour qu'il aille chez sa mère.

Il ajoute que le divorce touche en grande partie les enfants car les parents ne pensent pas à l'avenir de leurs enfants. Pour lui, les conséquences sont énormes car il ne bénéficie aucune aide de la part de son père alors qu'il a des maisons qui sont en location. Il partage le même toit avec ses amis qui lui avons pris en charge et le minerval est payé par sa tante maternelle et quelque fois par sa mère qui, elle aussi s'est remariée. Actuellement comme il est assez grand, il pense à recourir à la justice pour réclamer ses droits car lorsqu'il soulève cette question en famille, ses oncles paternels s'écartent de lui puisqu'ils ne montrent pas leur position par rapport à son cas.

5. Cas NIYONKURU Cédric (N.C)

N.C est un jeune garçon de 17 ans que nous avons rencontré à la 3ème avenue de la zone Musaga. Nous sommes entrés en contact avec lui grâce à son voisin. N.C avait abandonné l'école à l'âge de 15 ans quand il était en 7ème année. S'agissant de la question de savoir pourquoi il a abandonné ses études, il nous a dit que ses parents se sont séparés quand il était en 6ème année et il a manqué les frais scolaires et de quoi mettre sous la dent puisqu'il ne pouvait pas aller à l'école sans avoir rien mangé.

Suite aux difficultés qu'il a rencontrées, il s'est jeté dans la consommation de l'alcool et du tabac, et quelque fois, il prend du chanvre pour oublier ses problèmes : *« quelques fois, je prends le chanvre puisque c'est une chose qui me permet d'oublier les difficultés de cette terre. Je ne vois pas mon futur vraiment. Je cherche à quitter mis je ne vois pas le chemin ».*

6.Cas de BUTOYI Claudette (B.C)

B.C est une jeune femme enseignante que nous avons rencontrée à l'école primaire de Kibenga. Enseignante en 4ème année, elle a répondu facilement à nos questions préparées dans le guide d'entretien et les autres qui se sont présentées lors de l'interview. Pour elle, le phénomène de divorce est fréquent actuellement : *« dans ces jours-ci, des cas de divorce sont remarquables, je ne sais pas que c'est suite à la modernité qui est à la base de ce phénomène».*

Elle ajoute ensuite que les parents oublient leurs enfants. Pour cette jeune enseignante, ils avaient oublié leur devoir de parents et les problèmes subissent nous, les enseignants en salle de classe et qu'elle ne parvient pas à les suivre convenablement puisque les écoliers sont nombreux en classe : *« les problèmes sont nombreux pour les enfants dont leurs parents sont divorcés ou séparés. Ceci est remarquable dans la manière dont cette catégorie d'enfants se comportent. Ils ne sont pas stables car ils changent d'établissement de temps en temps*

lorsqu'ils changent de résidence. Aussi, les uns n'ont pas de matériels scolaires nécessaires et les autres manquent de quoi mettre sous la dent et ceci se remarque pour les cas de certains qui somnolent en classe. Ils ne suivent pas très bien les études et les autres sont timides quelque fois. Des troubles d'écritures et de langage peuvent s'observer également pour certains qui sont encore en 1ère ou 2ème année ».

7. Cas de BIZIMANA Jacques (B.J)

B.J est un enseignant de la 6ème année à l'école Notre Dame de l'Annonciation sis à Kinanira II. Nous nous sommes donné rendez-vous et nous l'avons rencontré à son domicile pour échanger sur notre thème de recherche. Pour lui, les cas des enfants qui sont victimes du divorce de leurs parents ne manquent pas à cette école et que dans sa classe il a vu trois cas.

Sur la question de savoir l'impact du divorce ou de la séparation sur la réussite de l'enfant en classe, il nous a répondu que si l'enfant vit avec un seul parent suite à ce cas, les résultats doivent être en quelques sortes changeants. L'explication qu'il donne à ce changement est qu'un seul parent ne parvient pas à suivre suffisamment et convenablement les enfants. Il ajoute ensuite qu'en classe, l'enfant peut être distrait puisqu'il pense beaucoup aux conflits de ses parents, il ne se concentre pas sur les études, mais plutôt aux problèmes familiaux. Dans ce cas, l'enfant s'isole des autres et lorsqu'il s'agit de répondre aux questions que nous posons en classe, nous constatons que quelques fois la manière dont il répond n'est pas convaincante, il est surpris dans certains cas.

Il nous a montré aussi que les enseignants ont un grand rôle à jouer lorsqu'il s'agit du cas de l'enfant ayant de telles difficultés : *« Nous interpellons le parent divorcé ou séparé qui vit avec l'enfant de venir à l'école pour constater son état d'avancement en classe et nous lui soumettons le problème en cas de son apparition. Par après nous lui conseillons sur la manière dont il doit se comporter devant l'enfant. Quelques fois, nous lui conseillons de laisser l'enfant libre sur l'un des deux parents qu'il aime pour qu'il vive à l'endroit où il est stable. Lorsque l'enfant vit avec son père, nous lui conseillons de prendre le temps suffisant pour le dialogue afin qu'au moins l'enfant se sent à l'aise ».*

8. Cas de KANKINDI Josépha (KJ)

K.J est une mère de trois enfants qu'elle a eus avec son mari et de deux enfants qu'elle a pris en charge suite au divorce de son petit frère. Nous l'avons rencontrée en zone Musaga un certain weekend vers 10h. Nous nous sommes mises en contact par l'intermédiaire de mon ami et un rendez-vous a été fixé. Sur l'interprétation qu'elle donne au phénomène de divorce,

elle nous a dit que les enfants restent toujours des victimes des conflits de leurs parents : *« Vous voyez que j'ai ma propre famille que je prends en charge. Mais comme j'ai vu les problèmes auxquels se trouvent mon petit frère car il s'occupe ses enfants seuls puisque sa femme les a abandonnés, sous l'attente de mon mari, nous avons jugé bon de les mettre ensemble avec nos enfants ».*

Elle ajoute aussi que lorsque les enfants restent avec un seul parent, ils peuvent changer de comportements puisque l'éducation pour elle, doit être donnée par deux parents et c'est d'ailleurs la raison qui l'a poussée à prendre en charge ces deux enfants : *« j'avais vu la fatigue de mon petit frère qui est un militaire, qui reste toujours en route pour voir ses enfants qui sont pris en charge par une bonne et j'avais pensé sur leur avenir surtout à leur éducation. Actuellement, les choses ont changé et je suis contente de leur évolution car ils suivent leurs études convenablement et arrivent même à dépasser en classe mes propres enfants qui sont de même âge ».*

9. Cas de IRAKOZE Bernice (I.B)

I. B est une petite fille de 13 ans que nous avons rencontrée dans l'orphelinat de la fondation STAM sis à Kajiji de la zone Kanyosha. Son père qui est un militaire s'est séparé avec sa mère dès sa rentrée de la mission en Somalie, ils vivaient à Ngozi. Il s'est marié avec une autre femme et leur foyer était à Rugombo. Quand Bernice était petite avec ses deux petites sœurs, lorsque leur maman était au marché, son père les a pris en cachette et les a amenées à Rugombo où elles vivaient avec sa deuxième épouse (marâtre). C'est là où la vie difficile a commencé à être en danger car cette dernière ne les prenait pas en charge comme il faut. Il peut même arriver qu'elle ne les donne pas la nourriture en fermant la chambre dans laquelle on a conservé la nourriture. Comme elle était assez grande par rapport à ses deux petites sœurs, elle volait l'argent de sa marâtre pour acheter des beignets ou le lait pour qu'elles ne meurent pas de faim.

Après avoir entendu la situation dans laquelle vivent ses enfants, la mère de Bernice avait cherché tous les moyens possibles pour qu'elle gagne ses filles. C'était au moment où elle cherchait les documents pour aller travailler en Arabie Saoudite. Son voisin lui avait dit qu'il y a un orphelinat qui prend en charge les enfants qui sont dans des difficultés. C'est dans cet optique que ces trois enfants se sont retrouvés dans cet orphelinat.

Sur la question de savoir comment elle interprète le phénomène de séparation des parents, elle nous a dit qu'ils doivent penser à l'avenir de leurs enfants en essayant de laisser les conflits car ça a l'impact sur l'éducation des enfants. Elle a ajouté aussi qu'elle n'a pas l'envie de voir son père suite à la maltraitance qu'il leur a faite avec sa deuxième femme. Nous lui avons demandé aussi s'il y a une évolution sur la réussite en classe en comparant la vie qu'elle menait étant chez sa marâtre et celle qu'elle mène dans l'orphelinat : *« je vois qu'il y a une amélioration parce qu'ici, je vis aisément avec les autres enfants, je mange, je me repose et je vais à l'école régulièrement ce qui ne se faisait pas avant. En cas de besoin, maman nous appelle sur téléphone de notre tante (les filles travailleuses de l'orphelinat) issue de cet orphelinat ».*

10. Cas de NIBIZI Nadine (N.N)

N. N est une jeune fille qui travaille au sein de la fondation STAMM sis à Kajiji en zone Kanyosha. Elle nous a dit que l'orphelinat accueille des enfants qui sont en difficultés et que la catégorie des enfants dont leurs parents sont divorcés ou séparés existent dans l'orphelinat.

Nous lui avons demandé si cette situation dans laquelle les enfants avaient traversé a des conséquences sur le vécu dans la vie courante et elle nous a répondu qu'elles se remarquent à la maison et à l'école.

A la maison, ces enfants s'isolent et ne veulent pas jouer avec les autres, ils sont marqués par la brutalité. *« Suite au traumatisme qu'ils ont subi de la part de l'un des parents (le plus souvent les pères), ils développent un sentiment de non-respect des paires et des tantes car ils n'écoutent pas les conseils et font ce qu'ils veulent. Mais nous essayons de les éduquer comme les autres enfants même si c'est difficile ».*

Elle ajoute aussi qu'ils vivent un état de révolte intérieur et l'impact se remarque sur le manque d'affection et de concentration à l'école. *« Nous les conseillons d'essayer de comprendre le cas de leurs problèmes en les montrant qu'après le divorce de leurs parents la vie continue, qu'il y a d'autres qui ont rencontré des difficultés similaires et qui sont parvenus à les surmonter et qu'actuellement ce sont des pères et des mères ».*

11. Cas de BIZINDAVYI Christiane (B.C)

B.C est une femme d'une quarantaine d'années de deux enfants que nous avons rencontrée à son domicile sis à Kinindo, séparée de son mari il y a deux ans. Pour la question de savoir si elle voit les conséquences sur les enfants suite à la séparation de son mari, elle nous a répondu

elles sont énormes surtout sur le plan scolaire : *« Pour le cas qui me concerne, ce n'est qu'après le départ de mon mari que je me suis rendu compte que mes enfants ont beaucoup chuté surtout au niveau scolaire ».* Elle continue en nous expliquant qu'elle s'est retrouvée dans une situation où sa fille ainée qui venait de commencer la 1ère année ne parvient pas à faire la lecture et l'écriture comme au paravent et que son petit frère a commencé à adopter les troubles de langages.

L'explication qu'elle donne à l'échec de sa fille et des troubles de langage de son garçon est qu'au moment de la situation conflictuelle avec son mari, elle s'occupait à chercher de quoi à manger seulement et n'avait pas le temps de penser à la scolarité de ses enfants car elle restait frustrée et pensait toujours à la situation dans laquelle elle se trouve. Actuellement, elle s'est déjà retrouvée et nous a expliqué que maintenant elle suit régulièrement ses enfants à la maison comme à l'école. Elle a aussi compris que les enfants ont besoin de leur père et qu'ils vont lui rendre visite au moins deux fois la semaine. Pour elle, sans intervention de Dieu, elle ne veut pas vivre encore avec son mari même si les conséquences sur les enfants ne manquent pas : *« je fournirai tous les efforts possibles pour que mes enfants ne manquent de rien et continuent leurs études convenablement. Lorsque leur père les réclamera, il viendra les prendre et je les lui donnerai sans aucun problème ».*

12. Cas de KIGEME Marie Rose (K.M.R)

K M R est une jeune femme de quatre enfants que nous avons rencontrée à son domicile sis à Kinindo. Elle a accepté l'échange facilement sur notre thème car nous nous sommes donné rendez-vous une semaine avant notre rencontre et c'est grâce à notre ami qui est un encadreur de ses deux enfants qui nous a donné les contacts de son téléphone.

En ce qui est de l'encadrement de ses enfants sans la présence physique du père, elle nous a répondu en confirmant qu'auparavant, la suivie n'était pas une tâche facile car une femme divorcée rencontre beaucoup de difficultés entre autres certaines liées à l'éducation des enfants et d'autres liées aux contraintes de la société car dans la société burundaise une femme qui ne vit pas avec son mari est déconsidérée même actuellement mais les choses commencent à changer dans les mentalités des burundais :

« Pour le cas qui me concerne, je viens de passer 4 ans en suivant seule l'éducation de mes enfants. J'ai rencontré les difficultés dès la toute première année car j'étais toujours frustrée après avoir entendu que mon mari est parti à l'étranger avec la deuxième femme.

Donc je travaillais beaucoup pour avoir la ration et les frais scolaires de mes enfants car leur père ne donnait rien comme soutien aux besoins des enfants durant la première année de séparation ».

Elle ajoute ensuite que même s'il y a des difficultés que rencontrent les femmes en situation de divorce ou de séparation, il y a des personnes qui ont de bons esprits qui leur viennent en aide. Pour elle, les membres de la famille de son mari lui sont venus en aide :

« *En 2O19, suite aux conseils de certains membres de la famille, il a commencé à me chercher via WhatsApp en me disant qu'il veut échanger avec ses deux premiers enfants. Je leur ai donné le téléphone et il les a demandés de faire tout une liste de ce qu'ils ont besoin à la maison et à l'école. A partir de là, mes enfants bénéficient l'essentiel de ce qu'ils ont besoin de la part de leur père et ils avancent en classe sans difficultés car je paie les frais des cours du soir afin de renforcer les apprentissages de l'école ».*

Une autre catégorie de personnes que remercie cette dame est celle composée de deux enseignantes qui, suite aux contacts qu'elles se sont données, elles suivent de près ces enfants car elles connaissent la situation familiale de leur maman :

« Comme leurs maîtresses sont au courant de la situation dans laquelle je me trouve, elles essaient de me contacter en cas de l'inconduite d'un de mes enfants. Aussi, je suis toujours informée de la note qu'ils reçoivent dans les interrogations. En cas de l'incompréhension sur la matière en classe, elles m'informent pour que celui qui leur donne le cours du soir renforce la leçon. Je suis satisfaite des résultats qu'ils ont eus ces deux premiers trimestres et c'est grâce à la bravoure de leurs enseignantes qui ont compris que leur rôle ne se limite pas à enseigner mais aussi à éduquer ».

Concernant la question de savoir si le divorce a des impacts sur le futur des enfants dans l'avenir, elle nous a répondu que les conséquences pour certains enfants ne manquent pas et nous donne l'explication à partir de ce qu'elle a déjà constaté dans sa maison :

« Les conséquences sont énormes car lorsqu'il y a des conflits au sein de la famille, nos enfants sont les premiers à souffrir puisqu'ils encaissent tout et en pensent tout le temps. Je l'ai constaté à partir des questions que mon fils ainé me posait tous les jours car nous nous sommes séparés quand il avait 12 ans et un jour il m'a dit qu'il ne veut pas voir son père ce qui veut dire que pour lui le départ de son père était une fête totale. »

13. Cas de MUGISHA Anitha (M.A)

M.A est une femme que nous avons rencontrée au tribunal de résidence de Kanyosha en commune Muha. C'était lors de nos recherches dans les tribunaux pour savoir si les cas de divorces existent dans cette zone.

Après avoir entendu que nous sommes en train de faire une étude sur les cas de divorce qui existent, elle nous a raconté toute l'histoire en nous disant comment ses enfants ont beaucoup souffert quand elle était en séparation avec son mari. Elle le confirme en ces termes : *« Je peux dire que mes enfants vivaient presque seuls alors qu'ils étaient encore petits. Après mon départ, leur père rentrait tardivement et dans la plupart des fois ivre mais ce que je peux lui remercier est qu'il leur donnait la ration ».*

Elle ajoute aussi que les défis qui ont suivi leur séparation avaient beaucoup touché leurs deux premiers enfants dans les comportements et que seuls les trois derniers ne sont pas beaucoup plus touchés :

« Suite au manque d'encadrement, ils faisaient tous ce qu'ils veulent et la preuve en est que quand je retournais à la maison après décision du tribunal, j'avais trouvé ma fille ainée enceinte à l'âge de 17 ans, et son petit frère a commencé à prendre des boissons alcoolisées et à consommer les stupéfiants juste après avoir terminé les études fondamentales ».

14. Cas de BIGIRIMANA Alexandre (B.A)

B.A est un jeune homme marié avec quatre enfants dont trois de la première femme et un autre de la deuxième femme après divorce. Nous l'avons rencontré à son domicile sis à MUSAGA et nous avons connu son histoire grâce à son petit frère avec qui nous étions ensemble dans une association.

Pour la question de savoir comment il suit l'éducation des enfants après le départ de leur mère, il nous a répondu que ce n'est pas une tâche facile pour les hommes d'encadrer les enfants étant seuls car dans la culture burundaise on a l'habitude que les enfants sont en grande partie encadrés par leur mère. C'est ce qu'il nous a expliqué en ces termes :

« Franchement, en cas de divorce ou de séparation, lorsque les enfants restent avec leur père, c'est le désordre total dans la maison car les hommes burundais ne sont pas habitués à la gestion du ménage. En ce qui concerne mon cas, j'avais recouru à d'autres personnes dont mon petit-frère pour l'encadrement des enfants et le groom pour la préparation de la nourriture ».

De surcroît, il nous a montré que le divorce a des effets néfastes sur le vécu des enfants et que c'est réel pour les siens : *« Une semaine après le départ de ma femme, mon fils ainé m'a posé beaucoup de questions pour savoir où est leur mère puisqu'il voyait les conflits qui étaient entre nous avant le départ de sa mère. Les conséquences se sont remarquées lorsqu'il commençait à s'absenter à l'école et quelquefois l'enseignant m'envoyait des messages pour savoir le problème qu'il a en le voyant passer une semaine sans se présenter en classe. Aussi, suite au manque d'encadrement, ils ne dormaient pas l'après-midi et fréquentaient les salles de cinéma du quartier qui, avec leurs bas âges ont des conséquences sur le vécu psychologique des enfants. »*

B. A ajoute aussi que la réussite scolaire est conditionnée par le vécu familial. Il nous disait cela en comparant les résultats de son fils ainé quand ils étaient dans les bonnes relations et une année après leur séparation :

« J'avais remarqué la chute de mon fils dès le divorce car en 4ème année et 5ème année, il était toujours parmi les 5 premiers de la classe mais après notre séparation et plus tard notre divorce, les résultats avaient baissé. Il a repris la 6ème année deux fois et a fini par abandonner l'école. Il a fallu que j'envoie ses deux petits frères à ma grande sœur dans le but d'éviter qu'ils reproduisent les mêmes comportements ».

15. Cas de MUGISHA Christophe (M.C)

M.C est un jeune homme qui habite Kanyosha qui s'est séparé de sa femme, il y a deux ans. Il nous a dit que sa femme lui a refusé le divorce. Actuellement ses enfants restent avec leur grand-mère paternelle et la fille de ménage. Pour lui, même s'il ne veut pas que sa femme regagne la maison, il nous a dit que l'éducation de ses jeunes enfants n'est pas une tâche facile car il voit que leur grand-mère n'arrive pas à satisfaire les besoins au niveau éducatif.

Il se soucie des difficultés que ses enfants peuvent rencontrer dans l'avenir, il nous a répondu en ces termes *: « Je sais bien que l'enfant a besoin de l'éducation des deux parents surtout aux bas âges comme mes petits fils car ils doivent imiter ce que les parents font du jour au jour mais je ne vois pas comment les faire sortir de cette situation étant donné que je n'ai pas de la confiance en ma femme pour qu'elle suive leur éducation, raison pour laquelle même si c'est difficile, j'essaie moi-même de les prendre en charge en collaboration avec leur grand-mère ».*

En ce qui est de la réussite scolaire, il nous a dit qu'il a de la chance car sa petite sœur les suit bien en les aidant dans les devoirs à domicile, et qu'il a même soulevé la question à leurs enseignantes pour qu'elles puissent porter une attention particulière sur eux car il a toujours peur qu'ils ne chutent comme il l'a déjà constaté chez d'autres enfants.

16. Cas de NIYUKURI Chantal (N.C)

N.C est une jeune femme qui habite Kibenga et nous l'avons rencontrée à son domicile. Pour elle, le divorce ou la séparation est un phénomène difficile à gérer car l'éducation des enfants n'est pas facile étant seule. Elle nous a dit qu'après la séparation avec son mari les enfants étaient perturbés car tantôt ils vivaient chez lui, tantôt chez ses grands- parents à Kinanira 2 quand elle faisait les descentes sur terrain.

Ses enfants rencontrent des difficultés à l'école. C'est le cas de sa fille ainée qui a rencontré les difficultés d'apprentissage car elle ne pouvait pas prendre les notes au même rythme que les autres, elle était toujours timide. Elle nous a ensuite dit que l'enseignante lui disait qu'il peut arriver que l'enfant pleure sans motif.

Le phénomène de divorce avait touché pour elle sa vie mais aussi ses enfants mais comme elle s'est remariée, la situation commence à changer car avant, lorsque le père des enfants lui demandait qu'ils le rendent visite, des fois elle refusait. Grâce aux échanges et conseils d'autres personnes et de l'enseignante en particulier qui lui ont montré la contribution des parents dans la réussite des enfants, elle a fini par comprendre et avait commencé à laisser les deux enfants aller le weekend chez leur père.

III.1.2. Analyse des résultats de recherche

III.1.2.1. Les interprétations données au phénomène de divorce et de séparation des parents

Dans notre étude, nous avons vu que les phénomènes de divorce ou de séparation parentale sont interprétés différemment par les gens. Selon nos enquêtés, ces phénomènes sont dus aux désaccords entre les parents et impactent la vie des enfants et de la famille en particulier. Malgré la présence de certains cas de divorce qui se multiplient actuellement au Burundi et en Commune Muha en particulier, les concernés pensent que c'est la solution à leurs problèmes, plutôt ils se multiplient davantage notamment sur le vécu des enfants ou sur la situation économique des familles.

Certains de nos enquêtés nous ont montré que suite à la situation de divorce ou de séparation, ils sont en paix totale parce qu'ils n'entendent pas les bagarres de tous les jours entre les parents. C'est ce que nous a raconté I.H une fille de 24 ans qui vit à Kinanira 2. Ceci a été aussi dit par I.B une fille de 13 ans que nous avons rencontrée dans l'orphelinat de la fondation STAM qui, pour elle, la séparation entre son père et sa mère lui avait plu car elle pensait que son père tuerait un jour sa mère puisque quand il venait en congé, il frappait sa maman et la renvoyait chez elle.

Cette situation avait été aussi évoquée par B.C une femme de la zone Kinindo qui est séparée de son mari il y a deux ans. Pour elle, le départ de son mari était bénéfique car elle pensait partir en premier lieu mais suite à l'amour qu'elle a envers ses enfants qui sont encore petits, la décision était toujours difficile.

Dans notre recherche, nous avons constaté que les phénomènes de divorce et de séparation parentale sont vus de deux manières où certains enquêtés trouvent que c'est une meilleure solution car les concernés pensent qu'un jour l'un ou l'autre pourrait perdre la vie suite aux bagarres qui se reproduisent dans les familles tout le temps. D'autres enquêtés considèrent le divorce ou la séparation parentale comme un échec dans les familles et dans le développement socio-éducatif des enfants. Ceci a été aussi notre constat où lorsque nous leur demandions l'interprétation qu'ils donnent à ce phénomène, ils nous parlaient directement les conséquences émanant de ce phénomène.

III.1.2.2. Les conséquences du divorce et de la séparation parentale

Dans notre enquête, les résultats nous ont montré que les conséquences du divorce ou de séparation sont remarquables dans les familles ou sur le vécu des enfants. Ces conséquences ont été évoquées par nos enquêtés dont I I une jeune fille de 23 ans que nous avons rencontrée en zone Musaga qui avait grandi à la campagne chez sa grand-mère alors qu'elle a ses parents en ville. Les difficultés qu'elle nous a parlées sont d'ordre psychologique où elle nous dit qu'elle n'a pas d'affection envers ses parents, économique et scolaire car elle pouvait manquer le minerval ou le matériel nécessaire pour satisfaire ses besoins. Les difficultés d'ordre psychologique ont été aussi évoquées par I H, une jeune fille de 24ans qui nous a dit comment il a grandi en haïssant les pères suite aux mauvais comportements de son père.

Les difficultés liées au divorce ou séparation des parents ont été aussi évoquées par I.A un jeune garçon de 19 ans que nous avons rencontré à Kibenga en zone Kinindo. Il vient de terminer le Bac I à l'université Sagesse d'Afrique, campus Kinindo.

Pour lui les difficultés se sont remarquées quand son père avait amené la deuxième femme et qui a laissé à le prendre en charge alors qu'il a des moyens avec des maisons en location. Il ajoute aussi qu'il refuse même de payer le minerval et que ce sont les membres de la famille de sa mère qui paient ces frais. Pour lui, il souhaite soumettre la question dans la justice car les membres de la famille paternelle n'ont rien fait pour trouver la solution à ce problème qui date depuis longtemps.

Les conséquences s'observent aussi au niveau des comportements que certains enfants et jeunes adoptent juste après le divorce ou la séparation parentale. C'est notamment le cas de N.C, un jeune garçon que nous avons rencontré à la 3ème avenue de la zone Musaga et qui avait abandonné l'école à l'âge de 15 ans quand il était en 7ème année. Nous avons aussi constaté que suite à la séparation de ses parents, il s'est jeté dans l'alcoolisme et dans la consommation des stupéfiants.

Ces conséquences ont été aussi évoquées par M.A, une femme que nous avons rencontrée au tribunal de résidence de Kanyosha en commune Muha. Leur séparation avait beaucoup plus touché ses deux premiers enfants car dès son retour dans la famille, elle a trouvé que sa fille ainée était enceinte et que son petit frère était jeté dans la prise des boissons alcoolisées consommation des stupéfiants à bas âge.

Les conséquences sur le vécu des enfants et jeunes ont été aussi remarquées chez B.A, un jeune homme marié de la zone Musaga 3ème avenue avec quatre enfants dont trois de la première femme et un autre de la deuxième femme après divorce. Pour lui, le divorce avec sa première femme a beaucoup touché son fils ainé car il s'absentait à l'école ce qui a été suivi par l'abandon de l'école étant en 6ème Année alors qu'il ne manquait pas les moyens. Aussi, ses petits frères avaient commencé à fréquenter certains milieux qui ne sont pas appropriés dont les salles de cinéma suite au manque d'encadrement.

Les conséquences sur les comportements des enfants ont été aussi évoquées par N. N, une des filles appelées aussi tante que nous avons rencontrée dans l'orphelinat de la fondation STAM sis à Kajiji en zone Kanyosha. Pour elle, ces enfants affichent un comportement de non-respect envers les paires ou les adultes et sont en quelques sortes brutales ou violents. Ils s'isolent des groupes des autres et ne veulent pas jouer avec eux et développent aussi un esprit de colère.

Nous avons aussi remarqué que les conséquences sont visibles pour certains enfants dans leur apprentissage scolaire. C'est ce que nous a racontés B.J un enseignant de la 6ème année à l'école Notre Dame de l'Annonciation sis à Kinanira II. Pour lui, les conséquences se remarquent sur les mauvais résultats de certains enfants. La chute de ces derniers est due au fait que l'enfant est éduqué par un seul parent et quelque fois est concentré aux problèmes familiaux plutôt qu'aux études. C'est dans ce sens qu'abonde B.C, une jeune femme enseignante que nous avons rencontrée à l'école primaire de Kibenga qui nous a dit que les problèmes sont nombreux pour les enfants dont leurs parents sont divorcés ou séparés car ils ne sont pas stables puisqu'ils changent d'établissements lorsque le parent change la résidence. Elle ajoute aussi que suite à la famine de quelques-uns, ils ne suivent pas correctement en classe et somnolent même. Il ajoute aussi que des troubles d'écriture et de langage s'observent pour certains enfants qui sont en 1ère ou 2ème année.

Ces conséquences ont été aussi évoquées par B.C qui nous a dit que son fils un trouble de langage et que sa fille avait connu un trouble de lecture et de l'écriture suite au manque d'encadrement puisqu'il s'occupait de la recherche des aliments et ne donnent pas le temps suffisant à ses enfants.

Nous constatons alors que les conséquences liées au divorce ou séparation se remarquent au niveau du comportement des enfants, au niveau économique et au niveau de l'apprentissage de l'enfant.

Au niveau du comportement, nous avons vu que certains enfants se jettent dans l'alcoolisme et la prise des stupéfiants ce qui cause par après l'abandon scolaire. Les mauvais comportements se remarquent aussi chez certaines filles qui, suite au manque d'encadrement de leurs parents tombent enceintes aux bas-âges. D'autres développent l'esprit de colère et de brutalité ainsi que le non-respect des égaux et des adultes.

Au niveau économique, nous avons constaté que suite au divorce ou à la séparation parentale, certains enfants abandonnent l'école à cause du manque des frais scolaires, des matériels scolaires ou de quoi à manger.

Au niveau scolaire, nous avons remarqué que les conséquences sur les enfants s'observent au niveau de leur apprentissage. Nos enquêtés nous ont montré que les résultats de certains enfants diminuent et d'autres développent des troubles d'écriture et de lecture surtout pour ceux qui étudient dans les 1ères et 2èmes années.

D'autres ne suivent pas en classes parce qu'ils pensent toujours aux conflits de leurs parents et somnolent et finissent d'abandonner les écoles aux bas âges.

III.1.2.3. Les divorcés ou les séparés face à l'éducation des enfants

Dans notre recherche, même si certains parents pensent que divorcer ou se séparer est la meilleure solution à leurs conflits familiaux, l'éducation de leurs enfants reste une tâche difficile car elle demande une complémentarité des deux parents. Ceci a été remarqué dans les propos de certains de nos enquêtés et notre constat est que les propos des mères sont tout à fait différents de ceux des pères des enfants.

Pour les mamans, s'occuper de l'éducation des enfants étant seules n'est pas une tâche facile car les enfants ont beaucoup de questions à leur poser ce qui les blessent car ils n'ont pas de réponses immédiates. Les enfants sont perturbés puisqu'ils changent de résidence selon les circonstances. Ceci est identique à ce que nous a raconté N.C, une jeune femme qui habite à Kibenga que nous avons rencontrée à son domicile. Pour elle, sa séparation avec son mari avait perturbé ses deux enfants car ils changeaient de résidence, soient ils vivaient chez elle ou chez ses grands-parents quand elle faisait des descentes sur terrain. Elle ajoute aussi que c'est la fatigue pour les enfants.

D'autres difficultés évoquées par nos enquêtés ont été les difficultés économiques. En plus des perturbations des enfants, certaines femmes sont obligées de travailler beaucoup pour avoir des moyens nécessaires pour aider les enfants car certains hommes refusent de donner des moyens financiers pouvant aider leurs enfants. Ces difficultés ont été montrées par K.M.R, une jeune femme de quatre enfants que nous avons rencontrée à son domicile sis à Kinindo. Pour elle, les difficultés énormes ont été remarquées dès la première année de séparation.

Les pères divorcés quant à leurs cas, ils nous ont affirmé que s'il arrive qu'une femme se sépare de son mari, c'est le désordre total dans la maison car selon eux, dans la culture burundaise les hommes ne sont pas habitués aux activités du ménage ainsi qu'à l'encadrement des enfants.

Ces pères sont contraints d'amener d'autres personnes pour accompagner leurs enfants dans leur vie car eux (les pères) ils passent presque tout le temps au travail. C'est ce que nous avons constaté chez B.A, un jeune homme marié avec quatre enfants dont trois de la première femme et un autre de la deuxième femme après divorce. Ce cas est semblable aussi chez M.C, un jeune homme qui habite en zone Kanyosha 4ème avenue qui s'est séparé avec sa

femme il y a deux ans nous raconte : *« Actuellement mes enfants restent avec leur grand-mère (ma mère) et la fille de ménage car je passe beaucoup de temps au travail martèle –il et je rentre tardivement suite aux contraintes du travail que j'exerce. »*

Notre constat est que les parents divorcés rencontrent des difficultés qui sont différentes. Les mères subissent surtout des difficultés financières car certains hommes ne continuent pas à prendre en charge leurs enfants. Elles rencontrent aussi des difficultés liées à l'encadrement car elles passent le temps pour chercher la ration et les frais scolaires pour les enfants. Ces difficultés sont aussi évoquées en grande partie par les pères.

III.1.2.4. Le rôle de différents acteurs de la socialisation intervenant à ce phénomène

Dans notre travail, nous avons vu que lorsqu'il y a le cas de séparation ou de divorce dans une famille, les premières victimes sont les enfants. Dans cette optique, différentes personnes interviennent pour prendre en charge ces derniers. Certains parents séparés ou divorcés font recours aux autres membres de la famille que ça soit ceux de la famille nucléaire ou élargie pour l'encadrement familial ainsi qu'aux enseignants pour l'encadrement scolaire.

Les grands parents surtout les grand-mères ont été parmi les acteurs qui interviennent dans l'éducation ou la prise en charge des enfants issus des familles dissociées. C'est le cas de I.H, une jeune fille de 24 ans vivant avec deux petites sœurs et un petit frère qui, suite aux conflits entre leurs parents étaient allés vivre chez leur grand-mère à Gitega.

Ce cas est aussi remarqué chez I.I, une jeune fille étudiante de 23ans que nous avons rencontrée en zone Musaga et qui vit ensemble avec d'autres étudiantes. Pour elle, la part de ses grands-parents est inoubliable car ils ont fait le tout possible pour qu'elle puisse continuer ses études. Cette idée a été aussi partagée par NB**,** un jeune étudiant de 22 ans qui étudie à l'Université des Grands Lacs (U G L) et vit actuellement chez sa grand-mère paternelle. Pour lui, ses deux grand-mères ont joué un rôle prépondérant dans sa vie car il a commencé à vivre chez sa grand-mère maternelle depuis l'âge de 4ans et actuellement il est chez sa grand-mère paternelle. Le rôle de la grand-mère était aussi montré par M C, un jeune homme qui habite en zone Kanyosha qui, après la séparation avec sa femme, ses enfants restent élever par leurs grand-mères et sa contribution est d'ordre financier.

Une autre catégorie de personnes qui a contribué à l'éducation des enfants après le divorce ou la séparation sont les oncles et les tantes : I H nous a dit qu'après le départ de leur mère à l'étranger, sa petite sœur et son petit frère sont allés vivre chez leur tante maternelle. Cette idée a été soulevée par K.J, une mère de trois enfants qu'il a eus avec son mari et de deux

enfants qu'il a pris en charge suite au divorce de son petit frère qui s'est séparé avec sa femme. Il est aussi similaire au cas de B. A, un homme marié avec quatre enfants dont trois de la première femme et un autre de la deuxième femme après divorce. Pour lui, après divorce, il a fait recours à son petit-frère qui passe un temps suffisant avec ses enfants car son travail ne lui permet pas d'être avec ses enfants tout le temps.

L'orphelinat a été aussi un autre milieu de socialisation évoqué par nos enquêtés qui, certains parents divorcés préfèrent amener leurs enfants dans l'orphelinat où ils bénéficient l'éducation semblable à celle donnée en famille. Ce cas a été évoqué par N. N une des filles appelées aussi tantes que nous avons rencontrées dans l'orphelinat de la fondation STAM à Kajiji en zone Kanyosha.

Une autre catégorie d'acteurs qui interviennent dans la socialisation des enfants issus des familles dissociées évoquée par nos enquêtés a été des enseignants. Ces derniers contribuent beaucoup pour que ces enfants victimes de divorce réussissent. Ceci a été remarqué chez B.J, un enseignant de la 6ème année à l'école Notre Dame de l'Annonciation sis à Kinanira II qui nous a dit que les enseignants ont un grand rôle à jouer lorsqu'il s'agit du cas de l'enfant ayant de telles difficultés. Pour lui, la manière dont il intervient à l'enfant qui a des difficultés en classe suite au divorce ou la séparation de ses parents est celle d'interpeller un des parents qui vit avec l'enfant et qui lui conseille par après le comportement qu'il doit prendre devant cet enfant. Dans plusieurs cas, il lui conseille de laisser l'enfant libre sur le choix du parent avec qui il désire vivre.

Le rôle des enseignants est aussi évoqué par les parents dont K.M. R, une femme de quatre enfants que nous avons rencontrée à son domicile sis à Kanyosha. ElIe nous a dit que les enseignants de ses enfants sont au courant de la situation qu'elle traverse et qu'en cas de l'inconduite de l'enfant, ils la contactent. Elle ajoute aussi qu'elle reçoit des informations sur le niveau de compréhension des enfants en classe afin qu'ils renforcent dans les cours du soir.

Notre constat est qu'au Burundi et en particulier en commune Muha l'éducation des enfants reste partagée. En présence du cas de divorce ou de séparation dans une famille, nous avons remarqué que différents acteurs interviennent pour contribuer au développement et à la socialisation des enfants malgré cette dissociation des parents. Les principaux acteurs évoqués par nos enquêtés étaient les grands-parents, les oncles et les tantes, les enseignants, l'entourage et l'orphelinat.

III.2. Discussions des résultats

Selon le sociologue Paul N'Da, la discussion des résultats est une étape assez importante et incontournable dans la réalisation d'un travail de recherche scientifique. Le chercheur discute les résultats de sa recherche, il évalue si les résultats obtenus ont pu répondre à sa question de recherche. Il met en relation les résultats obtenus et d'autres travaux antérieurs voire le cadre théorique. Il peut également évaluer si les résultats ont répondu aux hypothèses formulées aux départs. Le chercheur peut également mettre un accent particulier sur les implications des résultats de sa recherche au niveau de la discussion[53].

Tout au long de notre recherche, la problématique était centrée sur la compréhension du vécu des enfants issus des familles dissociées et trois questions spécifiques ont été explorées : Quelles sont les interprétations que donnent les parents et les enfants issus de cette situation ? Comment les parents divorcés ou séparés poursuivent leur devoir d'éduquer les enfants ? Quels sont les acteurs qui interviennent auprès des enfants et jeunes pour les aider à préparer leur vie future ? A partir de ces trois questions, trois hypothèses ont été formulées au départ pour répondre à ces questions :

- Le divorce ou la séparation des parents affecte la vie de leurs enfants et a des conséquences néfastes sur leur vie future pour certains.
- Certains parents cherchent d'autres personnes qui les aident dans l'éducation de leurs enfants et d'autres qui contribuent financièrement à leur survie.
- Les enseignants, différentes organisations et certains membres de la famille du parent sont des acteurs qui interviennent dans ce processus d'éducation de ces enfants.

Dans notre recherche, nous avons vu que les phénomènes de divorce ou de séparation des parents sont interprétés différemment par nos enquêtés. Certains nous ont affirmé que se séparer ou divorcer est une meilleure solution pour le couple qui se trouve toujours dans une situation conflictuelle devant les enfants. Cette idée est soutenue par BASTIDE (1965) : *« Lorsque le couple ne s'entend pas, il vaut mieux pour l'enfant que les époux se séparent ou divorcent plutôt que de continuer à se disputer ou à se haïr devant leur progéniture ».*[54] Une autre interprétation donnée au phénomène de divorce ou de séparation parentale est un échec au niveau du développement socio-éducatif des enfants et au sein de la famille. Selon POROT, *« L'action douce et constante d'une famille saine, unie et bien constituée règle les*

[53] Paul N'da, *Recherche et méthodologie en science sociale et humaine*, Paris, Harmathan,2015, 273p
[54] BASTIDE, R, *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion,1965.

instincts naturels de l'enfant. Mais à l'opposé, le déséquilibre de la famille se répercute sur les enfants et en fait des êtres instables, victimes des discordances, incapables de former un accord profond entre leurs tendances innées et l'idéal moral »[55].

Le divorce ou la séparation parentale affecte aussi toute la vie familiale. Cela veut dire que lorsqu'il y a présence du cas de dissociation dans une famille, l'impact se remarque sur l'ensemble de la famille notamment dans le cas où les conjoints ont eu des enfants ensemble**.**

Le divorce aura notamment des conséquences sur le devenir de la résidence des enfants et le logement familial. Ceci coïncide à ce que nous ont dit B.C une jeune femme enseignante que nous avons rencontrée à l'école primaire de Kibenga pour qui, lorsque les parents changent de résidence, les enfants sont aussi contraints de changer l'établissement d'où les conséquences dans l'apprentissage. C'est ce que POROT évoque en ces termes *« les changements fréquents de résidences ou d'écoles en particulier peuvent être nocifs dans la mesure où ils obligent l'enfant à abandonner chaque fois la constellation affective de ses amitiés pour en créer une nouvelle ».*[56]

La séparation ou le divorce parental est aussi source de plusieurs problèmes psychologiques, académiques et sociaux tout au long de la vie. Dans le domaine académique ou scolaire, la séparation ou le divorce parental affecte la réussite scolaire de l'enfant notamment la baisse des résultats scolaires et l'abandon prématuré de l'école. [57]

Archambault ajoute que *« Quel que soit le milieu social la rupture du couple parental est associée à une réussite scolaire plus faible chez l'enfant. L'avantage scolaire liée à une enfance passée dans une famille favorisée du point de vue culturel et social, semble fortement amoindri en cas de désunion familiale »*[58].

D'autres conséquences évoquées sont entre autres un taux plus élevé de comportements perturbateurs dont l'opposition envers les figures d'autorité, la participation à des bagarres, le vol, et la consommation et l'abus d'alcool et de drogues.

[55] POROT, M., *L'enfant et les relations familiales*, Paris, PUF,1979
[56] POROT, M., *L'enfant et les relations familiales,* Paris, PUF, 1979, p. 20.
[57] https://www.avostart.fr/fiches-pratiques: Quelles sont les causes et les conséquences du divorce ? consulté le 16 Aout 2022
[58] ARCHAMBAURT Paul, 2007, Les enfants de familles désunies en France. Leurs trajectoires, leurs devenir, Paris, Editions de l'INED.

Les enfants et les adolescents qui vivent le divorce de leurs parents présentent aussi des taux plus élevés d'humeur dépressive, une estime de soi plus faible et de la détresse émotionnelle.[59]

Face à l'éducation des enfants, les divorcés ou les séparés rencontrent des difficultés financières. Dans une étude qui a été faite sur les mères qui gardent les enfants seules, on a constaté qu'une grande proportion de mères assumant la garde des enfants connaisse une forte dégradation de leur situation financière à la suite du divorce, alors que la situation financière s'améliore chez une grande proportion de pères divorcés.[60]

Cette étude est semblable à nos résultats de terrain qui nous ont montré que les mères rencontrent des difficultés financières lorsqu'elles divorcent ou se séparent car les pères des enfants n'honorent pas leurs engagements. C'est le cas de K.M.R, une femme de quatre enfants que nous avons rencontrée à son domicile sis à Kinindo qui a rencontré des difficultés surtout d'ordre financière pendant la première année de séparation de son époux qui ne contribuait rien dans la famille.

De surcroit, même si nous avons constaté que certaines femmes rencontrent les difficultés financières suite au désengagement de leurs ex-conjoints, les études ont montré qu'il y a des pères qui continuent ou arrêtent à prendre en charge leurs enfants suite aux diverses raisons. Hetherington et Kelly (2002) sont deux chercheurs qui proposent que l'engagement paternel après la rupture se décline selon trois principaux parcours[61] :

- Les pères qui étaient engagés avant la rupture et le sont après ou ceux non impliqués avant, et qui ne le sont toujours pas après ;
- Les pères qui prennent conscience de l'importance des enfants dans leur vie après la séparation et qui décident alors de s'engager ;
- Enfin, les pères démotivés par le divorce qui abandonnent leurs enfants, parce qu'insatisfaits de la discontinuité de leur relation avec eux ou épuisés de se battre contre la résistance de la mère à leur engagement.

[59]Brian M. D'Onofrio, *Conséquences de la séparation ou du divorce pour les enfants,* Indiana University, États-Unis, Septembre 2011(https://www.enfant-encyclopedie.com, consulté le 16 Aout 2022)
[60] Arditti, J.A. (1992). *"Factors Related to Custody, Visitation, and Child Support for Divorced Fathers: An Exploratory Analysis".* Journal of Divorce and Remarriage, 17 (3/4), 23-42.
[61]Gilles Tremblay et Francine Allard, *Maintien de l'engagement paternel après la rupture : point de vue de pères et de mères en contexte de pauvreté,* (https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2009-v15-n1-ref2894/029590ar/) consulté le 17 Aout 2022

Différents acteurs contribuent dans la socialisation de l'enfant car les parents ne sont pas les seuls à l'assurer malgré leur fonction essentielle. Les membres de la famille élargie aident la famille restreinte dans l'éducation des enfants. En cas de désunion, les divorcés ou les séparés font recours à d'autres personnes pour intervenir à l'éducation de leurs enfants. On constate alors que les grands-parents des enfants servent de référence, d'objets d'identification, tout comme ils peuvent prendre le relais en cas d'empêchement ou de défaillance des parents comme le souligne POROT : *« si le père ou la mère vient à faire défaut, le grand-père ou la grand-mère semble tout naturellement désigné pour la remplacer* ».

MUCCHIELLI abonde dans ce sens en montrant lui aussi le rôle que peut jouer les grands parents à l'éducation des enfants : *« L'image de la famille dépasse le cadre simple du père, de la mère, des frères et sœurs. L'enfant commence à comprendre et cherche à comprendre les rapports de parenté plus lointains. Il interroge et peu à peu la famille prend l'aspect d'un groupe assez vaste dont l'enfant fait partie »*[62]. Cela signifie que l'apport des grands parents est prépondérant dans la vie et l'éducation des enfants. Dans notre étude, ce rôle des grands-parents ou de la famille élargie a été constaté où certains de nos enquêtés en particulier les enfants et jeunes nous ont affirmé que leurs grands-parents ont une grande place dans leur vie. C'est le cas de I.I, une jeune fille, étudiante de 23 ans que nous avons rencontrée en zone Musaga qui avait grandi chez sa grand-mère à la campagne alors qu'elle était née en mairie de Bujumbura.

Le rôle de la famille élargie est aussi apprécié par K.J, une mère de trois enfants qu'il a eus avec son mari et de deux enfants qu'elle a pris en charge suite au divorce de son petit frère. Il est aussi soutenu par B.A, un jeune homme marié avec quatre enfants dont trois de la première femme et un autre de la deuxième femme après divorce qui a fait recours à son petit frère pour l'aider à l'éducation de ses enfants malgré son temps qui était limité.

Les enseignants et les ONG ont été aussi les acteurs qui interviennent dans la prise en charge et l'éducation des enfants issus des parents divorcés ou séparés. *Ils interviennent directement et indirectement. Au niveau direct, l'enseignant devient la personne stable dans la vie de l'enfant, un parent-substitut. Il peut l'aider à maintenir et à construire son estime personnelle qui risque d'être ébranlée au cours de cette période. Tant par ses propos que par ses attitudes et son ouverture d'esprit, l'enseignant peut amener l'enfant à ne pas se sentir isolé, négativement différent des autres ou honteux de sa situation.*

[62] MUCCHIELLI, R., *La personnalité de l'enfant*, Paris, les éditions ESF,1998, 168.p

Il appartient à l'enseignant d'être particulièrement attentif lors des entrevues avec les parents. Il intervient également d'une manière indirecte lorsqu'il il s'agit d'interventions auprès des personnes qui ont des contacts avec l'enfant, en l'occurrence les parents et le personnel scolaire. Si l'enseignant se sent dépassé ou débordé, il peut alors faire appel à d'autres ressources scolaires (telles que psychologues, travailleurs sociaux) ou encore se tourner vers les ressources communautaires[63].

Ces cas d'intervention des enseignants ont été évoqués par nos enquêtés dans notre recherche où un enseignant nous a dit que lorsqu'un tel cas se présente, il fait appel au parent de l'enfant afin qu'ils échangent sur la manière dont il peut traiter ou aider l'enfant. Pour ce qui est des ONG, nous avons remarqué que le personnel du centre de transit de Kanyosha permet aux enfants de continuer leurs études et leur permet d'apprendre toutes les valeurs humaines qui vont les aider à vivre une vie meilleure malgré la séparation de leurs parents.

En général, nous nous rendons compte que les phénomènes de divorce et de séparation parentale constituent une réalité au Burundi et en Commune Muha en particulier. Les enfants issus de ces familles dissociées parviennent à vivre dans ces difficultés grâce à l'entraide sociale où certaines personnes essaient de s'impliquer dans l'éducation et la prise en charge de ces derniers.

[63]Liliane Spector-Dunsky, *L'enfant et le divorce dans une perspective scolaire*, Revue des sciences de l'éducation, 1984 (https://www.erudit.org/fr/revues/rse/1984-v10-n3-rse3538/900472ar.pdf)

CONCLUSION GENERALE

Notre travail qui vise à comprendre le vécu socio-anthropologique des enfants victimes du divorce ou de la séparation parentale, nous avons constaté que certains enfants issus des familles dissociées rencontrent des difficultés et certains acteurs interviennent dans cette situation.

Aussi, les phénomènes de divorce et de séparation parentale sont interprétés différemment par nos enquêtés. Certains d'entre eux ont montré que le divorce ou la séparation parentale est la meilleure solution pour mettre fin aux conflits entre les conjoints. Comme les époux peuvent se chamailler à tel point qu'ils peuvent s'entretuer, certains de nos enquêtés expliquent que divorcer ou se séparer est l'un des moyens pour s'en sortir. D'autres l'interprètent comme un échec dans les familles et dans le développement socioéducatif des enfants. Pour ce faire, la sécurité financière des familles dissociées est perturbée et certains enfants rencontrent des difficultés d'ordre psychologique, sociologique et scolaire.

Les conséquences dues aux phénomènes de divorce ou de séparation parentale sont nombreuses telles que le montrent nos enquêtés. Ces conséquences s'observent au niveau du comportement des enfants, au niveau financier et au niveau de l'apprentissage scolaire de l'enfant. Du point de vue comportement, certains enfants manquent de l'éducation suite à ces phénomènes et ils peuvent adopter des mauvais comportements comme se jeter dans l'alcoolisme et la prise des stupéfiants ce qui cause par après l'abandon scolaire. Un autre constat est que certaines filles peuvent tomber enceintes au bas âge suite à l'absence de l'encadrement de leurs parents.

Au niveau financier, certains enfants abandonnent l'école à cause du manque des frais de scolarité, des matériels scolaires ou de quoi à manger car en cas de divorce ou de séparation, les enfants restent garder par un seul parent et quelque fois ce dernier peut être incapable de satisfaire tous besoins.

Au niveau scolaire, les conséquences sur les enfants se remarquent au niveau de leur apprentissage. Les résultats de notre recherche nous ont montré que quand il y a divorce ou séparation des parents lorsque l'enfant est petit, des troubles d'écriture ou de lecture peuvent affecter l'apprentissage de l'enfant tel que nous l'ont montré certains enseignants enquêtés. En général, quel que soit l'âge de l'enfant, les résultats des enfants issus des familles dissociées diminuent car l'enfant n'est pas dans une bonne situation.

De surcroît, nous avons aussi compris que les parents divorcés ou séparés rencontrent les difficultés d'éduquer leurs enfants. Les problèmes sont différents pour deux côtés : les mères des enfants subissent des difficultés financières car la plupart d'entre elles n'ont pas d'emploi tandis que les pères des enfants ont des difficultés centrées sur le temps car ils sont à la recherche des moyens pour faire vivre la famille. Aussi, dans la culture burundaise les hommes ne sont pas habitués à rester tout le temps avec les enfants.

Un autre constat est qu'il y a différents acteurs qui interviennent auprès de ces enfants pour leur venir en aide et les enfants essaient de surmonter les difficultés qu'ils ont subies. Les principaux acteurs dans notre recherche ont été les membres de la famille élargie comme les grands-parents, les oncles et les tantes. Une autre catégorie d'acteurs évoquée dans notre enquête a été celle des enseignants, les ONG (les orphelinats) ainsi que les grooms ou les bonnes.

Pour clore, nous pouvons affirmer que nous ne sommes pas arrivés au bout de la recherche dans cette étude du vécu socio-anthropologique des enfants issus des parents divorcés ou séparés en commune Muha. C'est dans cette optique que d'autres chercheurs peuvent continuer à faire des études sur ces phénomènes qui sont fréquents en mairie de Bujumbura. Comme la plupart des divorcés ou des séparés sont les adeptes de différentes confessions religieuses, ils peuvent faire par exemple des études sur la part des confessions religieuses dans la vie conjugale des couples. Aussi les décideurs pourraient s'en servir lors de la prise des décisions pour faire face à ces phénomènes.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages et articles

1. ANGERS, M., *Initiation pratique à la méthodologie de recherches*- 5è édition, Québec, CEC Casbah Université, 2OO9, 198 p.
2. ARCHAMBAULT P., *Les enfants des familles désunies en France. Leurs trajectoires, leur devenir*, Paris, Éditions de l'INED, 2007.
3. ARDITTI, J.A. (1992). *"Factors Related to Custody, Visitation, and Child Support for Divorced. (vous changez le style de citation? Date à la fin)*
4. BASTIDE, R, *Sociologie des maladies mentales*, Paris, Flammarion, 1965.
5. BAHRI A. et FRANCIS G., *Le travail des enfants dans le contexte institutionnel africain,* In enfant d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours, Acte du colloque de Dakar, 2002.
6. BIGANGARA, J.B, *Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi. Expressions et valeurs africaines burundaises*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1986.
7. BRIAN, M., *Conséquences de la séparation ou du divorce pour les enfants,* Indiana University, États-Unis, Septembre 2011 (https://www.enfant-encyclopedie.com, consulté le 16 Aout 2022).
8. BRIMO, A., *Les méthodes des sciences sociales*, Paris : Ed. Montchretien, collection U nouvelle, 1972.
9. CLAUDE, M., *L'après divorce, lien familial et vulnérabilité*, in collection « le sens social », Presses universitaires de Rennes. Date ?
10. CLAUDE, M., *Les effets du divorce et du non-divorce sur les enfants*, dans la revue CNAF, Recherches et prévision N°89, Synthèse élaborée par Patricia Devaux-Spatarakis, Isabelle Juès.
11. Code des personnes et de la famille (1993) (qui en est l'auteur ?)
12. COURTOIS, G., *L'art d'élever les enfants aujourd'hui*, Paris, FLEURIS, 1951, Dans Tiers 2015/1 (N° 12).
13. DANIEL, B., *Le Récit de vie*, 4è édition, Paris, Armand Colin, 2016.

14. DEPAGE N., *Traité élémentaire de droit Belge*, Bruxelles, BRUYOT, 1962

15. DODSON, F., *Le père et son enfant*, Paris, éd. Robert LAFFONT, 1975

16. DUMEZ, H., *« Qu'est-ce que la recherche qualitative ?* », Le Libellio d'AEGIS, CNRS/ École polytechnique, 2011.

17. DURKHEIM, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Ancienne Librairie Germer Baillière et Félix Alcan, 1895

18. Encyclopédie Univesalis, Vol VIII. Paris, LADIS, 1990.

19. ETIENNE, J., *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Hatier. Date ?

20. *Fathers: An Exploratory Analysis"*. Journal of Divorce and Remarriage, 17 (3/4), 23-42.

21. GILBERT M.C., *La Famille et l'Homme à délivrer du pouvoir*, Québec, Éditions Lemeac Inc., 1980.

22. FULCHIRON, H., *Autorité parentale et parents désunis*, Revue internationale de droit comparé, 1987, p 745-747

23. GILLES, T. et FRANCINE, A., *Maintien de l'engagement paternel après la rupture : point de vue de pères et de mères en contexte de pauvreté,* (https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2009-v15-n1-ref2894/029590ar/) consulté le 17 Aout 2022

24. GOODY J., *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, ARMAND COLIN, 2012 .

25. LILIANE, S., *L'enfant et le divorce dans une perspective scolaire*, Revue des sciences de l'éducation, 1984 (Référence incomplète).

26. MAIR, L., *Le mariage : étude anthropologique*, Paris, Payot, 1974

27. MARTINE S. et AGNES M., *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin,1981.

28. MALINOWSKI, B., *Les Argonautes du Pacifique occidental (1922)*. Traduction française : 1963. Paris, Éditions Gallimard, 1963.

29. MARTINE, G., *Socialisation, éditeurs ?* Les sciences infirmières, 2012, p.276-278

30. MAURIAC, F., *L'éducation des filles*, Paris, CORNEA, 1980

31. MELTON, R.K., *Éléments de théories et de méthode sociologique,* Paris, Armand Colin, 1998.

32. MUCCHIELLI, A. *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF, 1991

33. MUCCHIELLI, R., *La personnalité de l'enfant*, Paris, les éditions ESF,1998.

34. N'DA, P., *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse en Sciences sociales et en Éducation,* Abidjan : EDUCI, 2002

35. N'DA, P., *Recherche et méthodologie en science sociale et humaine*, Paris, L'Harmathan, 2015.

36. NZEYIMANA, A., *Des perturbations psychoaffectives de l'enfant*, Bujumbura, FPSE, U.B, 1995.

37. POROT, M., *L'enfant et les relations familiales,* Paris, PUF, 1979

38. QUIVY, R. et al, *Manuel de recherches en sciences sociales-4è édition,* Paris, Dunod. Date de publication ?

39. RAUCENT, L. ; *Droit patrimonial de la famille. Les Régimes matrimoniaux*, Louvain-la-Neuve / Bruxelles, Bruylant, 1978.

40. République du Burundi, *Etude sur le travail domestique en particulier des enfants au Burundi*, International Day of African Youth, Bujumbura 2015.

41. THERY, I., *Le Démariage, justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1993.

42. UNESCO, *La famille, premier milieu éducatif*, Paris PUF, 1979.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des enquêtes

Noms et Prénoms	**Ages**	**Fonction**	**Zone**
IRANKUNDA Huguette	24ans	Etudiante	Musaga
KANKINDI Émelyne	21 ans	Etudiante	Kanyosha
IRAKOZE Inès	23 ans	Etudiante	Musaga
IRADUKUNDA Arnaud	19 ans	Etudiant	Kinindo
NIYONKURU Cédric	17ans	Elève	Musaga
BUTOYI Claudette	-	Enseignante	Kinindo
BIZINDAVYI Jacques	-	Enseignant	Musaga
KANKINDI Josepha	-	Commerçante (parent)	Musaga
IRAKOZE Bernice	13ans	Elève	Kanyosha
NIBIZI Nadine	-	Employée de la fondation STAMM	Kanyosha
BIZINDAVYI Christiane	40 ans	Infirmière (parent)	Kinindo
KIGEME Marie Rose	-	Sans emploi (parent)	Kinindo
MUGISHA Anitha	-	Planton (parent)	Kanyosha
BIGIRIMANA Alexandre	-	Chauffeur (parent)	Musaga
MUGISHA Christophe	-	Militaire (parent)	Kanyosha
NIYUKURI Chantal	-	Sans emploi (Parent)	Musaga

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

1. Présentation de l'intervieweur, de l'enquête et acquisition du consentement

Bonjour. Je m'appelle NIYONSABA Diane, je suis étudiante finaliste du cycle de Master en Socio-anthropologie dans la Faculté des Lettres et Sciences Humaines à l'Université du Burundi. Dans le cadre de mon travail de fin d'études qui porte sur ***« L'étude socio anthropologique du vécu des enfants victimes du divorce et de la séparation parentale »***, je voudrais faire un entretien individuel avec vous dans le but de recueillir des données qui vont me faciliter la rédaction de mon travail de mémoire. Les informations recueillies vont me faciliter la compréhension du vécu socio anthropologique des enfants victimes du divorce et de séparation parentale. Je vous garantis que je vais garder votre anonymat. Il n'est pas obligatoire de répondre à ma question, mais j'espère que vous allez essayer et votre participation sera bénéfique pour moi. Vous pouvez également m'interrompre à n'importe quel moment. Je vous remercie pour le temps accordé.

2. Population d'enquête :

La constitution de notre population d'enquête :

- Les hommes et les femmes séparés ou divorcés ;
- Les enfants et jeunes des parents séparés ou divorcés ;
- Les personnels des tribunaux ;
- Les enseignants-éducateurs ;
- Les agents des organisations et autres personnes qui prennent en charge les enfants en cas de dissociation.

3. Questions sur l'identification des enquêtés :

Questions posées aux enfants

- Quel votre nom et prénom ?
- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre niveau d'étude ?

4. Questions en rapport avec le sujet de l'étude

- Quand est-ce que vous vous êtes séparés de vos parents ?
- Etes-vous en quelle année ?
- Comment est-ce que vous interprétez le phénomène de divorce ?
- Y a-t-il des difficultés que vous avez rencontrées depuis la séparation de vos parents ? si oui lesquelles ?

5. Questions pour les parents

- ✓ Quand est-ce que vous vous êtes séparés ?
- ✓ Avez-vous des enfants ? Si oui combien ?
- ✓ Comment est-ce que vous interprétez le phénomène de divorce ou de séparation ? Est-il facile d'éduquer seul les enfants ? sinon comment gérer cette situation ?
- ✓ Quels sont les personnes pouvant intervenir auprès de vos enfants à votre absence ?
- ✓ Quels sont les conséquences de la séparation des parents sur le vécu des enfants ?

6. Questions pour les enseignants

- ➢ Y a-t-il des cas d'enfants victimes de divorces ou séparations dans votre classe ?
- ➢ Comment est-ce que vous les détectez ?
- ➢ Comment est-ce que vous parvenez à aider ces enfants après avoir entendu son problème ?

Questions posées aux membres des orphelinats

- Comment est-ce que vous voyez ces enfants dans leurs vies quotidiennes ?
- Ya-t-il des conséquences liées à la séparation de leurs parents ?
- Qu'est-ce que vous faites pour qu'ils puissent surmonter toutes les difficultés ?